

Manuel du propriétaire E-SERIES 2017



owner.ford.com



ford.ca

Avril 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
E-Series
Imprimé aux États-Unis



HC2J 19A321 BA

Manuel du propriétaire E-SERIES



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20160307185253

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	5
Glossaire des symboles.....	5
Enregistrement de données	7
Proposition 65 de la Californie.....	10
Perchlorate.....	10
Ford Credit.....	10
Pièces de rechange recommandées	10
Avis spéciaux.....	11
Équipement de communication mobile.....	13

Environnement

Protection de l'environnement	14
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	15
Installation de sièges d'enfant	17
Rehausseurs.....	21
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	23

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	26
Utilisation des ceintures de sécurité.....	27
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	29
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	30
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	30
Rallonge de ceinture de sécurité.....	31

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	32
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	33

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	38
Mise au rebut de l'airbag.....	39

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	40
Télécommande.....	40
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	42

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	43
-------------------------------------	----

Sécurité

Système antivol passif.....	46
-----------------------------	----

Volant

Réglage du volant.....	48
Commande vocale.....	48
Programmeur de vitesse.....	48

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	49
Lave-glaces.....	49

Éclairage

Généralités.....	50
Commande d'éclairage.....	50
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	51
Feux de jour.....	51
Clignotants.....	51

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	52
Rétroviseurs extérieurs.....	52
Rétroviseur intérieur.....	53

Table des matières

Pare-soleil.....	53
------------------	----

Combiné des instruments

Jauges.....	55
Témoins et indicateurs.....	57
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	60

Affichage d'information

Généralités.....	61
Messages d'information.....	66

Climatisation

Commande manuelle de la température.....	70
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	72
Commandes de température des passagers arrière.....	73

Sièges

Positions assises appropriées.....	74
Appui-tête.....	74
Sièges à commande manuelle.....	75
Sièges à commande électrique.....	76

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	77
------------------------------------	----

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	79
Commutateur d'allumage.....	79
Démarrage d'un moteur à essence.....	80
Chauffe-moteur.....	81

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	83
Qualité du carburant - Essence.....	84
Qualité du carburant - E85.....	85
Panne de carburant.....	86

Ravitaillement.....	86
Consommation de carburant.....	88
Système antipollution	89

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	93
------------------------------------	----

Freins

Généralités.....	98
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	99
Frein de stationnement.....	99

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	101
Utilisation de l'antipatinage.....	101

Aides au stationnement

Caméra de rétrovision	102
-----------------------------	-----

Programmateurs de vitesse

Principes de fonctionnement.....	104
Utilisation du régulateur de vitesse.....	104

Aides à la conduite

Direction.....	106
----------------	-----

Transport de charge

Limite de charge.....	107
-----------------------	-----

Remorquage

Traction d'une remorque.....	113
Fonction de stabilisation de la remorque.....	114
Poids de remorquage recommandés.....	114
Vérifications de remorquage essentielles.....	116
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	124

Table des matières

Conseils de conduite

Rodage.....	125
Rendement réduit du moteur.....	125
Conduite économique.....	125
Conduite dans l'eau.....	126
Couvre-plancher.....	126

Dépannage

Assistance dépannage.....	128
Feux de détresse.....	129
Coupure de carburant	130
Démarrage-secours du véhicule.....	130
Transport du véhicule.....	132

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	134
En Californie (États-Unis seulement)	135
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	136
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	137
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	137
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	139
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	139
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	140

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	141
Remplacement d'un fusible.....	149

Entretien

Généralités.....	151
Ouverture et fermeture du capot.....	151
Aperçu sous le capot.....	152

Jauge d'huile moteur.....	153
Vérification de l'huile moteur.....	153
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	154
Vérification du liquide de refroidissement.....	154
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	159
Vérification du liquide de frein.....	162
Vérification du liquide de direction assistée.....	163
Vérification du liquide de lave-glace.....	163
Remplacement de la batterie de 12 V	163
Vérification des balais d'essuie-glace.....	165
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	165
Réglage des phares.....	166
Dépose d'un phare.....	169
Remplacement d'une ampoule.....	169
Tableau de spécifications des ampoules.....	172
Remplacement du filtre à air	174

Entretien du véhicule

Généralités.....	175
Produits de nettoyage.....	175
Nettoyage de l'extérieur.....	175
Cirage.....	177
Nettoyage du moteur.....	177
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	178
Nettoyage de l'habitacle.....	178
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	179
Nettoyage des sièges en cuir.....	179
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	180
Nettoyage des roues en alliage.....	180
Entreposage du véhicule.....	181

Table des matières

Jantes et pneus

Généralités.....	183
Entretien des pneus.....	184
Utilisation de chaînes à neige.....	205
Système de surveillance de la pression des pneus.....	206
Changement d'une roue.....	210
Spécifications techniques.....	215

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 6,2 L.....	216
Spécifications du moteur - 6,8 L.....	216
Pièces Motorcraft - 6,2 L.....	217
Pièces Motorcraft - 6,8 L.....	218
Numéro d'identification du véhicule.....	219
Étiquette d'homologation du véhicule.....	220
Désignation du code de boîte de vitesses.....	220
Capacités et spécifications - 6,2 L.....	221
Capacités et spécifications - 6,8 L.....	225

Chaîne audio

Généralités.....	232
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM.....	233
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC.....	235
Radio numérique	237
Radio par satellite.....	240
Port USB	243

SYNC™

Généralités.....	244
Utilisation de la reconnaissance vocale	246
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	249
Applications et services du système SYNC™	265
SYNC™ AppLink™	275

Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	277
Dépannage du système SYNC™	288

Accessoires

Accessoires.....	300
Commutateurs auxiliaires	301

Ford Protect

Ford Protect.....	303
-------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	306
Entretien périodique normal.....	310
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	312
Dossier d'entretien périodique	315

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	326
--	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antibloqueage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Introduction



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation, peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. En outre, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, si la loi l'autorise, utiliser les données de diagnostic de votre véhicule en vue d'améliorer celui-ci ou, grâce à toute autre information que nous pourrions détenir vous concernant (par ex. vos données de contact), vous offrir des produits et des services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) :

Introduction

si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser, dans les limites de la loi. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford of Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 244).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Introduction

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 244).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 244).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques de communiquer avec nous ainsi que notre assistance pour gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le **Guide de garantie** qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, le véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Il contient des avertissements et des consignes qui, faute d'être respectés, peuvent être à l'origine de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège enfant ou une coque bébé orienté vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Le branchement de dispositifs enfichables sans fil dans la prise de diagnostic embarqué peut permettre l'accès non autorisé par des tiers aux systèmes et données du véhicule et potentiellement affecter le fonctionnement de plusieurs systèmes du véhicule, notamment les systèmes liés à la sécurité. La prise de diagnostic ne doit être utilisée que par des centres d'entretien qui appliquent les consignes d'entretien et de réparation Ford.

Introduction

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

Si votre camionnette est équipée du préaménagement ambulance Ford, elle peut être utilisée comme ambulance. Ford conseille fortement aux constructeurs d'ambulances de suivre les recommandations du Manuel Ford des véhicules semi-finis du Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs, des Directives à l'intention des installateurs ainsi que celles de tous les suppléments pertinents. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service d'information à l'intention des carrossiers-constructeurs à l'adresse <http://www.fleet.ford.com/truckbbas> et cliquez sur Contact Us (nous contacter) ou par téléphone au 1-877-840-4338.

L'utilisation d'une camionnette Ford comme ambulance sans le préaménagement ambulance Ford annule la Garantie limitée de véhicule neuf Ford et peut annuler les garanties des dispositifs antipollution. De plus, l'utilisation d'une ambulance sans le préaménagement ambulance Ford peut provoquer la surchauffe des éléments du soubassement du véhicule, une pression excessive du carburant, ainsi que des risques de projection de carburant pouvant causer un incendie.

Si votre véhicule est équipé du préaménagement ambulance Ford, l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule en fait mention. Cette étiquette est apposée sur le montant ou le panneau arrière de la porte du conducteur. Pour s'assurer que le constructeur d'ambulances a respecté les recommandations Ford, il est suggéré de s'adresser directement à lui.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est

AVERTISSEMENTS

bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures de sécurité trois points

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

Sécurité enfants

- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le siège du véhicule qui accueillera le siège d'enfant à la verticale.
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule ne nécessite pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

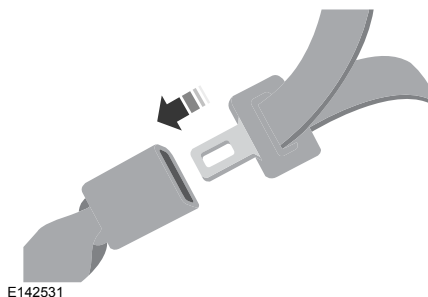
2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien prisonnière.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit entièrement déroulé.
6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre tandis que la ceinture s'enroule et signale que l'enrouleur est passé en mode de verrouillage automatique.

7. Vérifiez que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, débouclez la ceinture et répétez les opérations 5 et 6.



8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Poussez le siège vers le bas en exerçant une pression ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier, cela afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage de la ceinture permet d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant venant s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus rigide du siège d'enfant vis-à-vis du véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, si le siège en est pourvu.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la ceinture et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège de sécurité d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

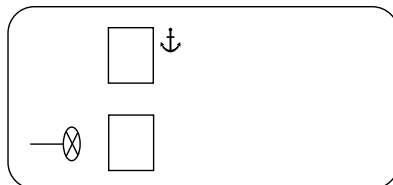
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Les fabricants proposent des sangles de retenue en accessoire pour de nombreux modèles de sièges. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous

souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, parce que celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans le véhicule.

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, comme illustré. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Nota : *Ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège d'enfant de l'assise de siège du véhicule lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec le siège.*

Exécutez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :



E190809

Vous pouvez attacher la sangle de retenue directement à l'arrière du siège avant.

1. Avancez le siège passager avant au maximum.



E190810

2. Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier du siège passager avant, comme illustré.



E190811

3. Fixez la sangle de retenue à la base du siège, comme illustré. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de ne pas être convenablement retenu en cas de collision.
4. Reculez le siège passager avant au maximum.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court un risque de blessure nettement plus grand en cas d'accident.

REHAUSSEURS

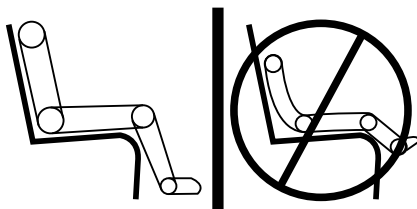
AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un système de retenue pour enfant. Ne placez jamais un système de retenue pour enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, les enfants jusqu'à 12 ans doivent être assis sur un siège arrière et

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

être correctement retenus. S'il n'est pas possible d'asseoir tous les enfants, correctement retenus, sur un siège arrière, l'enfant de plus grande corpulence prend place sur le siège avant, correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la corpulence, à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant. Respectez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour le rehausser. Ces objets peuvent glisser et exposer l'enfant à des blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez convenablement un système de retenue pour enfant ou un rehausseur quand ils sont inoccupés. Ils peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne doit jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Utilisez toute méthode de fixation repérée ci-dessous par un « X ».		
	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Ceinture de sécurité et ancrage supérieur	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)	X	

Nota : Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Appuie-tête** (page 74).

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision et l'enfant se trouve donc exposé à des blessures graves, voire mortelles.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire le risque de blessure grave, voire mortelle.



Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.



En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS



Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudoir que sur l'épaule la plus proche de la porte. Ne passez pas le boudoir sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité sur l'épaule la plus éloignée de la porte, ce qui l'obligerait à appuyer sur le cou. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.



Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.



Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Ceintures de sécurité

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Des ceintures de sécurité trois points.
- Un baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Un régleur de hauteur aux places latérales avant.
- Un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.



- témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;



- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

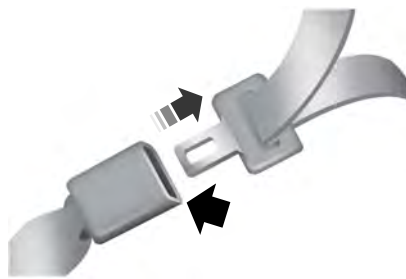
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de retenue des places latérales avant du véhicule sont des ceintures de sécurité trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

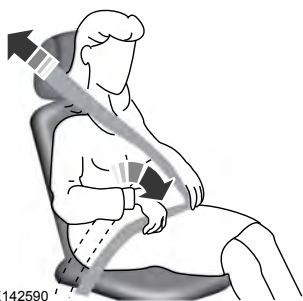
Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et placée sur le bas des hanches. Le boudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le boudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les dispositifs de retenue du véhicule sont des ceintures de sécurité trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager de la place latérale avant est dotée des deux modes de blocage dont le fonctionnement est expliqué ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du boudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

Ceintures de sécurité

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant. Voir **Sécurité enfants** (page 15).

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la ceinture se rétracter. Des déclics se font entendre durant cette opération. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



E190812

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.

Ceintures de sécurité

2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les ensembles de supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon

l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les ceintures de sécurité gonflables arrière (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs du système LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur

Ceintures de sécurité

remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 178).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.



Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfants. Vous augmentez sinon considérablement le risque de blessures graves voire mortelles.



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou leurs fusibles au risque de subir des blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour éviter de vous blesser, ne les touchez pas après le déploiement.



Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables constituent un dispositif de retenue supplémentaire et sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Nota : Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

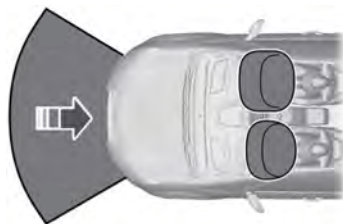
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège au maximum.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- Les sacs gonflables du conducteur et du passager.



- Les détecteurs d'impact et le système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 38).

Interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Votre véhicule peut être équipé d'un interrupteur de désactivation du sac gonflable. Avant de prendre le volant, assurez-vous toujours que l'interrupteur se trouve dans la bonne position. Si l'interrupteur n'est pas dans la bonne position, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Nota : Les véhicules sans siège arrière peuvent être équipés d'un interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager.

Mise hors fonction du sac gonflable passager

AVERTISSEMENTS



Si le témoin ne s'allume pas lorsque l'interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager est désactivé et que le contact est établi, faites réparer sans tarder l'interrupteur par un technicien qualifié.



Afin d'éviter l'activation du sac gonflable, retirez toujours la clé de contact avec l'interrupteur en position de désactivation.



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Type 1



Type 2



1. Insérez la clé de contact dans l'interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager, tournez l'interrupteur à la position de désactivation et, en le maintenant dans cette position, retirez la clé.
2. Lorsque le contact est établi et que l'interrupteur du sac gonflable passager est en position de désactivation, le témoin OFF (désactivation) s'allume brièvement, s'éteint momentanément et se rallume aussitôt. Ceci indique que le sac gonflable passager est désactivé.

Remise en fonction du sac gonflable passager

AVERTISSEMENTS



Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit sont spécifiquement conçues pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables lors de certains types de collision. La désactivation du sac gonflable annule non seulement la protection offerte par le sac gonflable, mais réduit également l'efficacité du système de ceintures de sécurité. Si le passager ne répond pas aux critères de désactivation des sacs

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

gonflables de la Transports Canada ou de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), la neutralisation du sac gonflable peut augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Si votre véhicule est équipé de sièges arrière, faites-y toujours asseoir les enfants de moins de 12 ans. Utilisez toujours correctement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants. Ne placez pas un enfant dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant sauf si le véhicule est doté d'un interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable et si le sac gonflable du passager est désactivé. Ceci parce que si le sac gonflable se déploie, le dossier du siège pour enfant se trouve trop près du sac et l'enfant peut être mortellement blessé.



Si le témoin de désactivation du sac gonflable passager est allumé lorsque l'interrupteur du sac gonflable est activé et que le contact est établi, faites réparer sans tarder l'interrupteur de désactivation du sac gonflable passager par un technicien qualifié.

Le sac gonflable passager reste désactivé tant que vous ne le réactivez pas.



E190814

1. Insérez la clé de contact dans l'interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager, tournez l'interrupteur à la position d'activation.
2. Le témoin de désactivation s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Ceci indique que le sac gonflable passager est opérationnel.

Le sac gonflable passager doit toujours être activé (son témoin de désactivation ne doit pas être allumé), sauf si le passager répond aux critères de désactivation définis dans les catégories 1, 2 et 3 de Transports Canada ou de la National Highway Traffic Safety Administration et énoncés ci-dessous.

Dans la grande majorité des cas, les sacs gonflables procurent plus de sécurité aux conducteurs et aux passagers. Pour être efficaces et protéger la vie des passagers, les sacs gonflables doivent se déployer violemment, ce qui peut entraîner, dans certains cas, des blessures mortelles, surtout lorsque l'un des occupants des sièges avant n'a pas bouclé correctement sa ceinture de sécurité. Le meilleur moyen de réduire les risques de blessures causées par le déploiement des sacs gonflables, sans diminuer la sécurité offerte par le véhicule, est de s'assurer que tous les occupants, et particulièrement ceux des sièges avant, ont convenablement bouclé leur ceinture de sécurité. Ainsi, les occupants sont protégés et les sacs gonflables peuvent procurer la protection additionnelle pour laquelle ils ont été conçus. Si vous choisissez de désactiver votre sac gonflable, vous perdez une part significative des avantages qu'il procure et vous réduisez également l'efficacité des ceintures de sécurité qui, dans les véhicules d'aujourd'hui, sont conçues pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables en tant que système de sécurité.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Critères de désactivation de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (sauf au Canada)

AVERTISSEMENT



Le siège conducteur et le siège passager avant droit de ce véhicule sont munis de ceintures de sécurité spéciales à absorption d'énergie. Ces ceintures particulières sont conçues spécialement pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables afin de réduire les risques de blessures en cas de collision. La ceinture de sécurité à absorption d'énergie se détend progressivement en cas d'accident afin de diminuer la force exercée sur la poitrine de l'occupant et de réduire ainsi les risques de fractures et de lésions internes. Si le sac gonflable est désactivé, cette ceinture à absorption d'énergie ne retiendra pas suffisamment le passager lors d'un accident, et ne pourra l'empêcher d'être gravement ou mortellement blessé. Les risques de blessures sont proportionnels à la violence de l'impact et au poids de l'occupant. Assurez-vous que le sac gonflable est activé pour une personne qui ne satisfait pas aux critères de la National Highway Traffic Safety Administration en matière de désactivation du sac gonflable.

- Le véhicule n'a pas de siège arrière.
- Même si les enfants d'un à 12 ans doivent dans la mesure du possible être assis sur le siège arrière, ils sont parfois obligés de prendre place sur le siège avant parce qu'il n'y a pas suffisamment de place à l'arrière.
- Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé de l'enfant exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller en permanence.

3. Raison médicale. Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du passager :

- Fait que le déploiement du sac gonflable est particulièrement risqué pour cette personne.
- Fait que les blessures en cas de déploiement du sac gonflable peuvent être plus graves que celles pouvant résulter du heurt du tableau de bord ou du pare-brise alors que le sac gonflable est désactivé et que la ceinture du passager est bouclée.

1. **Bébé.** Un bébé de moins d'un an doit être placé sur le siège avant parce que :

- Le véhicule n'a pas de siège arrière.
- La configuration du siège arrière du véhicule ne permet pas la pose d'un porte-bébé orienté vers l'arrière.
- Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du bébé exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller en permanence.

2. **Enfant âgé d'un à 12 ans.** Un enfant âgé d'un à 12 ans doit être assis sur le siège avant parce que :

Dispositifs de retenue supplémentaires

Critères de désactivation des sacs gonflables de Transports Canada (Canada seulement)

AVERTISSEMENT



Le siège conducteur et le siège passager avant droit de ce véhicule sont munis de ceintures de sécurité spéciales à absorption d'énergie. Ces ceintures particulières sont conçues spécialement pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables afin de réduire les risques de blessures en cas de collision. La ceinture de sécurité à absorption d'énergie se détend progressivement en cas d'accident afin de diminuer la force exercée sur la poitrine de l'occupant et de réduire ainsi les risques de fractures et de lésions internes. Si le sac gonflable est désactivé, cette ceinture à absorption d'énergie ne retiendra pas suffisamment le passager lors d'un accident, et ne pourra l'empêcher d'être gravement ou mortellement blessé. Les risques de blessures sont proportionnels à la violence de l'impact et au poids de l'occupant. Assurez-vous que le sac gonflable est activé pour une personne qui ne satisfait pas aux critères de la National Highway Traffic Safety Administration en matière de désactivation du sac gonflable.

1. **Bébé** : Un bébé de moins d'un an doit être placé sur le siège avant parce que :

- Mon véhicule n'a pas de siège arrière.
- La configuration du siège arrière de mon véhicule ne permet pas la pose d'un porte-bébé orienté vers l'arrière.
- Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du bébé exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller.

2. **Enfant âgé de 12 ans ou moins** : Un enfant âgé de 12 ans ou moins doit être assis sur le siège avant parce que :

- Mon véhicule n'a pas de siège arrière.
- Même si les enfants de 12 ans et moins doivent dans la mesure du possible être assis sur le siège arrière, ils sont parfois obligés de prendre place sur le siège avant parce qu'il n'y a pas suffisamment de place à l'arrière.
- Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé de l'enfant exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller en permanence.

3. **Raison médicale** : Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du passager :

- Pose un risque particulier pour ce dernier en cas de déploiement du sac gonflable.
- Favoriserait une aggravation des blessures en cas de déploiement du sac gonflable, par rapport aux blessures pouvant résulter d'un accident alors que le sac gonflable désactivé n'offre aucune protection.

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT



La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le sac gonflable.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Les occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant s'avachit, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit au bord du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou encore pose un ou les deux pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège au maximum.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces consignes peut accroître le risque de blessure lors d'une collision.

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au cadre, au pare-chocs, à la structure de carrosserie avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas le train avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur et le sac gonflable passager. Selon le type d'accident, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, indique la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 55). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :



Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin (ou les deux) soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le sac gonflable sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceintures de sécurité ou les sacs gonflables ne s'activent pas lors d'une collision n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi-frontales et peuvent se déployer lors de tonneaux, si le véhicule est équipé du système de contrôle de stabilité antiretourneement.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio de votre télécommande peut également être utilisée par d'autres dispositifs radio à courte portée, par exemple, les radios amateurs, l'équipement médical, les casques d'écoute sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

TÉLÉCOMMANDE



E195660

Clés et commandes à distance

Nota : Si le système d'entrée à télécommande sans clé ne fonctionne pas correctement, veuillez à remettre toutes les télécommandes d'entrée sans clé à un concessionnaire autorisé pour qu'il puisse facilement déterminer la cause du problème.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système de protection du chargement E-Guard (E-Guard Cargo Protection System™), la commande de déverrouillage de la télécommande ne déverrouille que les portes avant. Les portes latérales ou arrière de l'aire de chargement ne peuvent être déverrouillées de l'extérieur du véhicule qu'au moyen de la clé.

Reprogrammation de la télécommande

Avant de commencer la procédure, assurez-vous d'avoir toutes vos télécommandes à portée de main. Toute télécommande non présente lors de l'opération de programmation ne fonctionnera plus sur votre véhicule.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés à puce pour votre véhicule.

Nota : N'actionnez jamais la pédale de frein pendant cette procédure.

1. Coupez puis rétablissez le contact 8 fois en 10 secondes en terminant en position de coupure du contact. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer le démarrage de la programmation.
2. Appuyez sur un bouton quelconque de la télécommande que vous désirez programmer dans les 20 secondes. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.
3. Répétez l'étape 2 pour programmer chaque autre télécommande.

4. Après avoir programmé toutes les télécommandes, coupez le contact.
5. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la fin de la programmation.

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.



Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoresponsable.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.



E195662

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau du porte-clés, puis tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Nota : Ne retirez pas le couvercle en caoutchouc ni le circuit imprimé du boîtier avant de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Nota : N'enlevez pas la graisse restante sur les bornes de la pile ou sur la surface arrière du circuit imprimé.

- Retirez la pile usagée.



E195661

- Installez la pile neuve. Reportez-vous aux symboles à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
- Reposez le couvercle de pile sur la télécommande.

Nota : Le remplacement de la batterie n'efface pas la clé programmée du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur la touche ou mettez le contact pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse fonctionne peu importe la position du commutateur d'allumage.

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

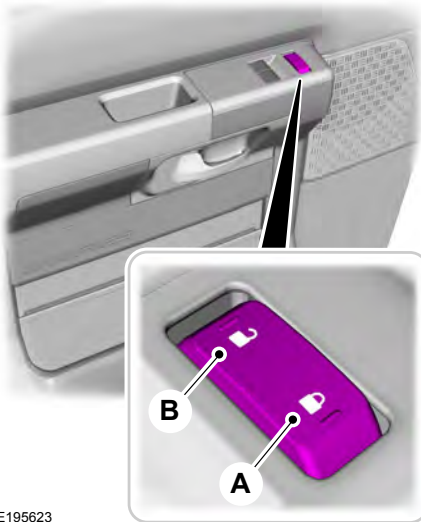
Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 46).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes (Selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E195623

- A Verrouillage.
- B Déverrouillage.

Commande à distance (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le contact est coupé.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur la touche pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Nota : La porte du conducteur peut être déverrouillée avec la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Nota : Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, la télécommande se met hors fonction. Votre véhicule doit être déverrouillé et démarré. Après un déverrouillage et un démarrage de votre véhicule, la télécommande est remise en fonction.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de sorte que seule la porte du conducteur soit déverrouillée.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Serrures

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Verrouillage des portes



Appuyez sur la touche pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur la touche dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument brièvement si toutes les portes sont fermées.

Nota : *Si une des portes est ouverte, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- Votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact avec la porte conducteur fermée, la fonction de déverrouillage automatique des portes ne s'active pas.*

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.

Pour activer ou désactiver le verrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Nota : *Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 61).*

Pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 61).

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez à l'aide de la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de recharge dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLockMD

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce correctement programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé à puce mal programmée peut empêcher le moteur de démarrer. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'arme immédiatement après la coupure du contact.

Désactivation automatique

L'établissement du contact avec une clé à puce correctement programmée désarme le système antidémarrage.

Clés de recharge

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et démarrer, ainsi que comme télécommande.

En cas de perte ou de vol des clés de votre véhicule, vous devrez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous n'avez pas de clé de recharge. Vous devez effacer les clés à puce de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce correctement programmée supplémentaire à l'extérieur du véhicule, en lieu sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de recharge ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Nota : *Deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule.*

Programmation d'une clé de recharge à télécommande intégrée

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir deux clés à puce correctement programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà correctement programmées, consultez un concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

1. Insérez la première clé à puce correctement programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la première clé à puce correctement programmée du commutateur d'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce correctement programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce correctement programmée du commutateur d'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce correctement programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes.
9. Retirez la nouvelle clé à puce correctement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation a réussi, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'ouverture à distance (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation de la clé a échoué, attendez 10 secondes, puis recommencez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

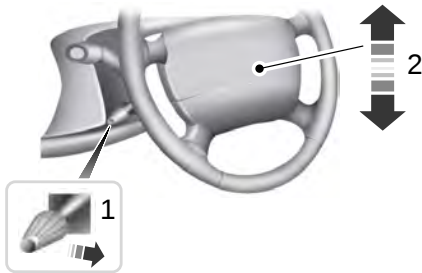
Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.



E161517

1. Tirez le levier de déverrouillage du volant et maintenez-le.
2. Réglez le volant à la position souhaitée puis relâchez le levier.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



E193397

Appuyez sur la commande pour sélectionner ou annuler la commande vocale. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E161518

Voir **Programmateur de vitesse** (page 104).

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir

Remplacement des balais d'essuie-glace (page 165).

Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E207133

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces.
- Vers vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

LAVE-GLACES

Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le liquide lave-glace avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

- Une brève pression permet d'effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Une pression rapide permet d'effectuer trois balayages avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.



E207134

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

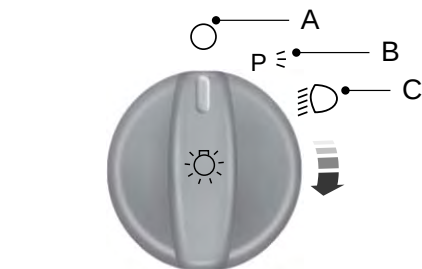
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

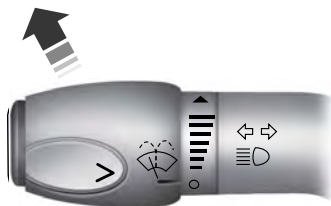
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E161456

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de route



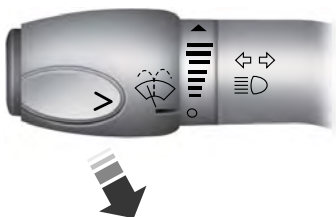
E161457

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Avertisseur optique



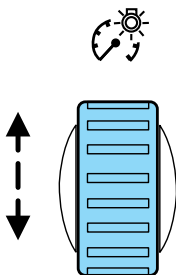
E161458

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire appel de phares.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez la batterie ou qu'elle s'épuise, le rhéostat devra de nouveau être étalonné. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier.

Nota : Déplacez la commande à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.



E161459

Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les phares s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la luminosité est faible ou par mauvais temps. Le système n'allume pas les feux arrière, et peut ne pas fournir un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares dans des conditions de lumière naturelle.

Pour mettre le système en fonction, établissez le contact, puis réglez la commande automatique des phares en position d'arrêt, de commande automatique des phares ou des feux de position.

CLIGNOTANTS



E161460

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

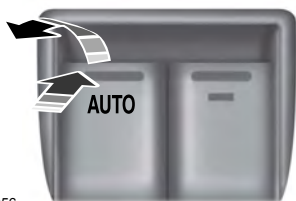
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils pourraient se blesser gravement.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous que rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



E163056

Nota : Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

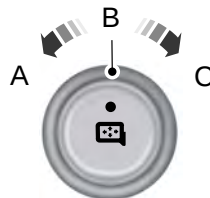
(Selon l'équipement)

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



E163059

- A Rétroviseur gauche.
- B Arrêt.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler vos rétroviseurs :

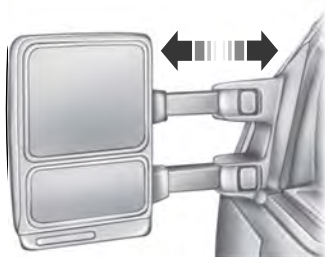
1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs repliables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs télescopiques (Selon l'équipement)



E163061

Cette fonction vous permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 mm (3 po). Ceci est particulièrement utile lorsqu'une remorque est utilisée. Les rétroviseurs peuvent être manuellement éloignés ou rapprochés à la position voulue.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

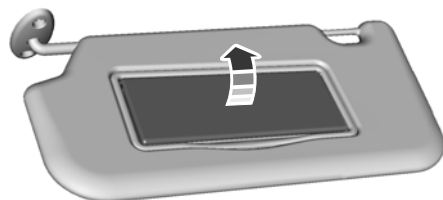
Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

PARE-SOLEIL

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



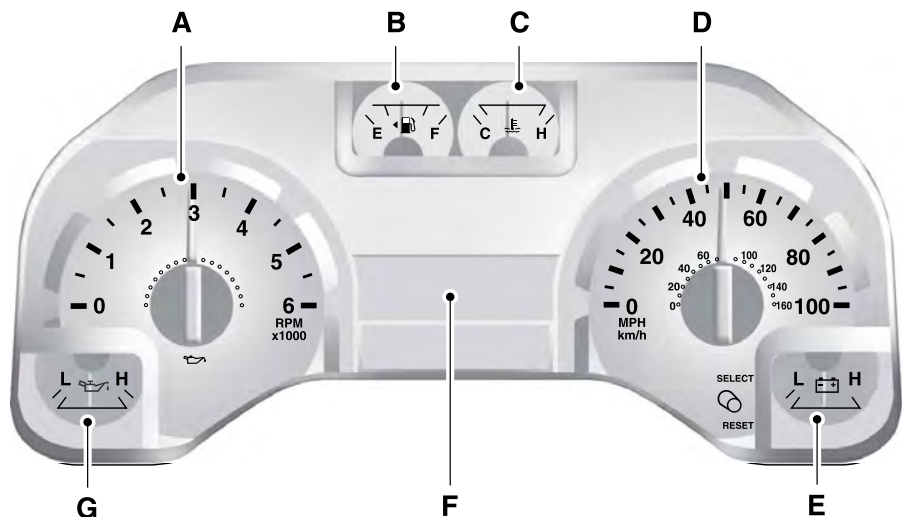
E162197

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Levez le volet pour allumer la lampe.

Combiné des instruments

JAUGES



E194283

- A Compte-tours.
- B Jauge de carburant.
- C Thermomètre de liquide de refroidissement.
- D Indicateur de vitesse.
- E Voltmètre de la batterie.
- F Écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 61).
- G Manomètre d'huile moteur.

Jauge de carburant.

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une pente.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

Combiné des instruments

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, faites vérifier dès que possible le système par un concessionnaire autorisé.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'aiguille de la jauge de carburant indique un seizième du réservoir plein ou lorsque le véhicule peut encore parcourir 80 km (50 mi) avant de tomber en panne de carburant, selon la première éventualité.

Variations :

Nota : L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'indicateur de niveau de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16th	48 à 129 km (30 à 80 mi)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16th-1/4	16 à 56 km (10 à 35 mi)

Combiné des instruments

Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, le thermomètre demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Voltmètre de la batterie

Cet instrument indique la tension de la batterie lorsque le contact est établi. Si l'aiguille reste en dehors de la plage normale de fonctionnement, faites vérifier le circuit électrique du véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Écran d'information

Compteur kilométrique

Situé au bas de l'écran d'information, le compteur kilométrique enregistre la distance parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Affichage d'information** (page 61).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Affichage d'information** (page 61).

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement. Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez le véhicule et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile moteur et ajoutez-en au besoin. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : Certains indicateurs apparaissent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Système de freins antiblocage



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin de frein ne s'allume également. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système antivol



Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock est activé.

Combiné des instruments

Pile



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que vous n'avez pas serré le frein de stationnement. Si vous n'avez pas serré le frein de stationnement, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Vérification du bouchon de carburant



Ce témoin s'affiche lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal installé. La conduite du véhicule avec ce témoin allumé peut entraîner l'activation du témoin d'entretien recommandé du moteur.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 104).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, recherchez une éventuelle ampoule grillée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.

Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez-le refroidir.

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur.

Nota : Ne reprenez pas la route si le témoin s'allume, même si le niveau est correct. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et une tonalité retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Combiné des instruments

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il reste allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Ce témoin s'allume également lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à un quelconque moment à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Anomalie du groupe motopropulseur/Commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin s'allume lorsque le système détecte une anomalie au niveau du groupe motopropulseur. Faites vérifier dès que possible le système par un concessionnaire autorisé.

Entretien recommandé du moteur



Si le témoin d'entretien recommandé du moteur s'allume après le démarrage du moteur, cela indique que le système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la section Système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 89).

Si le témoin clignote, c'est que le moteur présente des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent

d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Le témoin d'entretien recommandé du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue du contrôle d'inspection / d'entretien.

Combiné des instruments

Le témoin d'entretien recommandé reste normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'entretien recommandé du moteur clignote huit fois, cela signifie que le véhicule n'est pas prêt pour le contrôle d'inspection/d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 89).

Antipatinage



S'affiche lorsque le système antipatinage est activé. S'il reste allumé, faites vérifier immédiatement le système par un concessionnaire autorisé.

Antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume si le conducteur désactive le système antipatinage.

Boîte de vitesses en mode de traction



Ce témoin s'allume lorsque le conducteur active le mode de traction. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites vérifier immédiatement le système par un concessionnaire autorisé car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon d'avertissement du circuit de refroidissement à protection totale

Ce carillon retentit lorsque l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se trouve dans la plage de chaleur élevée. Il existe trois étapes d'alertes sonores :

- L'étape 1 est une alerte sonore unique qui retentit lorsque la température du moteur commence à surchauffer.
- L'étape 2 déclenche plusieurs alertes sonores et la puissance du moteur devient limitée pour aider à le refroidir.
- L'étape 3 déclenche plusieurs alertes sonores et le moteur s'arrête.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Carillon avertisseur de passage à la position de stationnement

Ce carillon retentit lorsque le contact est en position OFF ou accessoires et que votre boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement), ou quand vous ouvrez la porte du conducteur et que votre boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement).

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen de la commande de l'écran d'information située près de l'indicateur de vitesse. L'information correspondante apparaît sur l'écran d'information.

Commande de l'écran d'information de base



E194389

Appuyez brièvement sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION, située près de l'indicateur de vitesse, pour sélectionner les paramètres et confirmer les messages. Sélectionnez ou réinitialisez la fonction en maintenant la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION enfoncée pendant plus de deux secondes.

Info	
TRAJET A ou B	
ALOC	Marche ou Arrêt
AUnLOC	Marche ou Arrêt

TRAJET A ou B

Enregistre la distance des trajets particuliers.

Affichage d'information

Commande de l'écran d'information en option



E194389

Appuyez brièvement sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION, située près de l'indicateur de vitesse, pour sélectionner les paramètres et confirmer les messages. Sélectionnez ou réinitialisez la fonction en maintenant la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION enfoncée pendant plus de deux secondes.

Info

TRAJET A ou B

Miles (km) to E (autonomie restante)

XX,X CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal)

MPG (L/km)

APPUYER RESET POUR RÉGLAGE

APPUYER RESET=VÉRIFIER SYST

TRAJET A ou B

Enregistre la distance des trajets particuliers.

Miles (km) to E (autonomie restante)

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de couper le contact lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté. En fonction des 800 derniers km (500 mi) parcourus, le système calcule l'autonomie restante à

l'aide de la consommation moyenne de carburant. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. Si la batterie est débranchée, la consommation moyenne de carburant est réinitialisée à la valeur par défaut définie en usine.

XX,X CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal)

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

Affichage d'information

MPG (L/km)

Cette fonction affiche la consommation instantanée sous forme de graphique à barres. Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Vous ne pouvez pas réinitialiser la consommation instantanée.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Nota : La vérification du système et la personnalisation des caractéristiques du véhicule ne sont disponibles qu'avec les commandes en option de l'écran d'information.

Nota : Lorsque vous accédez au menu de configuration et qu'une langue autre que l'anglais est sélectionnée, le message **HOLD RESET FOR ENGLISH** (maintenir la touche de réinitialisation enfoncée pour passer à l'anglais) s'affiche à l'écran pour revenir à l'anglais. Maintenez la tige de **SÉLECTION-RÉINITIALISATION** enfoncée pour revenir à l'anglais.



E194389

Maintenez la tige de **SÉLECTION-RÉINITIALISATION** enfoncée pour accéder au menu de configuration et faire afficher les paramètres suivants :

Configuration		
DURÉE D'HUILE		
UNITÉS DE MESURES ANGLO-SAXONNES OU MÉTRIQUES	Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION et maintenez-la enfoncée	Anglo-saxonnes ou métriques
VERROUILLAGE AUTOMATIQUE (selon l'équipement)		Activé ou désactivé
DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE (selon l'équipement)		Activé ou désactivé

Affichage d'information

Configuration		
COMPASS ZONE (zone de déclinaison) (selon l'équipement)		
MODE TBC (selon l'équipement)	Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION et maintenez-la enfoncée	Freins électriques ou électrohydrauliques
LANGUE = ANGLAIS / ESPAÑOL / FRANÇAIS		Anglais / Espagnol / Français

VÉRIFICATION DES SYSTÈMES		
RÉINITIALISATION POUR VÉRIF. SYSTÈMES	Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION et maintenez-la enfoncée	DURÉE HUILE XXX %
		HEURES MOTEUR (si activé)
		HEURES RALENTI MOTEUR (si activé)
		CIRCUIT DE CHARGE
		CIRCUIT DE FREINAGE
		GAIN TBC = XX.X ou AUCUNE REMORQUE (selon l'équipement)
		GAIN TBC = XX.X ou NIVEAU = // (selon l'équipement)
		AUTONOMIE XXX km

DURÉE HUILE XXX % MAINTENIR RESET = REMISE À ZÉRO

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile. Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque l'afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour afficher le message DURÉE HUILE XXX % MAINTENIR RESET = REMISE À ZÉRO.
2. Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour réinitialiser la valeur de la vie utile de l'huile à 100 %.

Nota : Pour changer la valeur 100 % de durée d'huile (selon l'équipement) :

Affichage d'information

3. Lorsque le message **OIL LIFE SET TO XXX%** (vie utile de l'huile réglée à XXX %) est affiché, appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour modifier la valeur de départ de l'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

UNITÉS DE MESURES ANGLO-SAXONNES OU MÉTRIQUES

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque vous enclenchez une vitesse pour mettre le véhicule en mouvement.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

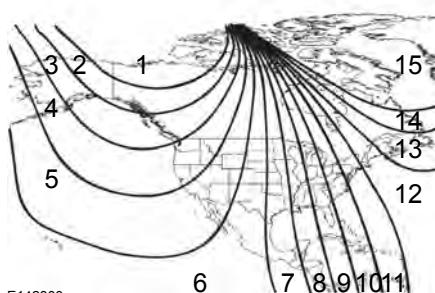
Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact.

COMPAS (selon l'équipement)

Affiche la direction du véhicule.

Nota : Le passage à proximité de grands bâtiments, de ponts, de lignes électriques et d'antennes radio de forte puissance peut affecter l'indication du compas. Des objets magnétiques ou métalliques placés dans ou sur le véhicule, ou à proximité de celui-ci, peuvent aussi nuire à la précision du compas. Si les indications du compas semblent incorrectes, un étalonnage manuel pourra être nécessaire. Consultez la section **Réglage de la déclinaison**.

Réglage de la déclinaison



1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.
2. Appuyez brièvement sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour faire défiler le menu de renseignement jusqu'à ce que l'afficheur multimessage indique **APPUYER RESET POUR RÉGLAGE**.
3. Maintenez la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION enfoncée pour accéder au menu de configuration. Appuyez de façon répétée pour faire défiler le menu de configuration jusqu'à ce que **COMPASS ZONE XX** (zone de déclinaison XX) apparaisse sur l'écran d'information.
4. Maintenez la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION enfoncée pendant environ deux secondes pour accéder à la zone suivante, puis relâchez-la.
5. Maintenez la tige enfoncée pour accéder à la zone suivante par incrément d'une zone, puis relâchez-la. Répétez cette procédure jusqu'à ce que vous atteigniez la zone voulue.

Affichage d'information

6. Pour quitter la procédure, relâchez la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION et attendez que la minuterie de configuration expire.

Réglage de l'étalonnage du compas

Nota : Pour un étalonnage optimal, circulez sur une route plane dans une zone dégagée, sans objets ni structures métalliques. Arrêtez tous les accessoires électriques superflus (lunette arrière chauffante, chauffage, climatiseur, lampes de lecture, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

Nota : Si vous appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION lors de l'étalonnage ou si trois minutes se sont écoulées depuis le début de l'étalonnage sans que le véhicule roule, l'écran d'information reprend son mode de fonctionnement normal et CAL (étalonnage) s'affiche jusqu'à ce qu'un étalonnage soit réussi.

1. Appuyez brièvement sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour faire défiler les écrans d'information jusqu'à ce que APPUYER RESET POUR RÉGLAGE apparaisse.
2. Maintenez la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION enfoncée pour accéder au menu de configuration. Appuyez de façon répétée pour faire défiler le menu de configuration jusqu'à ce que APPUYER RESET POUR ÉTALONNAGE apparaisse dans l'écran d'information.
3. Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pendant environ deux secondes jusqu'à ce que l'écran d'information indique le mode de réglage de la déclinaison.
4. Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que TOURNER LENTEM PR ÉTALONNER apparaisse dans l'écran d'information.

5. Conduisez le véhicule lentement en effectuant un tour complet à moins de 5 km/h (3 mi/h) jusqu'à ce que le message TOURNER LENTEM PR ÉTALONNER soit remplacé par le message ÉTALONNAGE TERMINÉ. Cette étape peut prendre jusqu'à cinq tours complets.

MODE TBC (selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de choisir le mode de frein de remorque.

LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'écran d'information.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour faire défiler les langues disponibles sur l'écran d'information.

Lorsque la langue souhaitée apparaît, appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour la sélectionner.

APPUYER RESET=VÉRIFIER SYST

L'écran d'information commence à naviguer dans les systèmes du véhicule en indiquant leur état, au besoin. Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'anomalie.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options du véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.

Affichage d'information

Appuyez sur la tige de SÉLECTION-RÉINITIALISATION pour confirmer les messages et retirer certains d'entre eux de l'écran d'information.

D'autres messages sont automatiquement supprimés après un court délai.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.

Système de freinage

Message	Description
NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas, faites immédiatement vérifier le circuit de freinage.
VÉRIFIER SYST FREINS	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
FREIN STATIONN SERRÉ	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement.

Carburant

Message	Description
AUTONOMIE XX km NIV CARBUR BAS	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

Entretien

Message	Description
VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE	Ce message s'affiche lorsque la durée restante de l'huile moteur est entre 5 % et 0 %.
VIDANGE HUILE REQUISE	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
OIL LIFE OK (DURÉE HUILE OK)	S'affiche après la vidange d'huile.

Affichage d'information

Pneu

Message	Description
PRESSIION PNEU BASSE	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse.
ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE CAPTEUR PNEU	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou lorsque la roue de secours est installée. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système en pareil cas, consultez la section Système de surveillance de pression des pneus du chapitre Jantes et pneus. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositif antipatinage

Message	Action
Dispositif antipatinage	Ce message s'affiche lorsque le système antipatinage détecte un état qui nécessite une réparation. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Remorque

Message	Description
ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE	Ce message s'affiche accompagné d'un carillon unique, en réponse à des anomalies détectées par la commande des freins de remorque. Voir Vérifications de remorquage essentielles (page 116).
REMORQUE BRANCHÉE	Ce message s'affiche lorsqu'un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) est détecté au cours d'un cycle d'allumage défini.
REMORQUE DÉBRANCHÉE	Ce message s'affiche lorsque la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsque vous utilisez une commande de freins de remorque de deuxième monte même si une remorque est branchée.
ANOMALIE CÂBLE DE REMORQUE	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou système de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir Vérifications de remorquage essentielles (page 116).

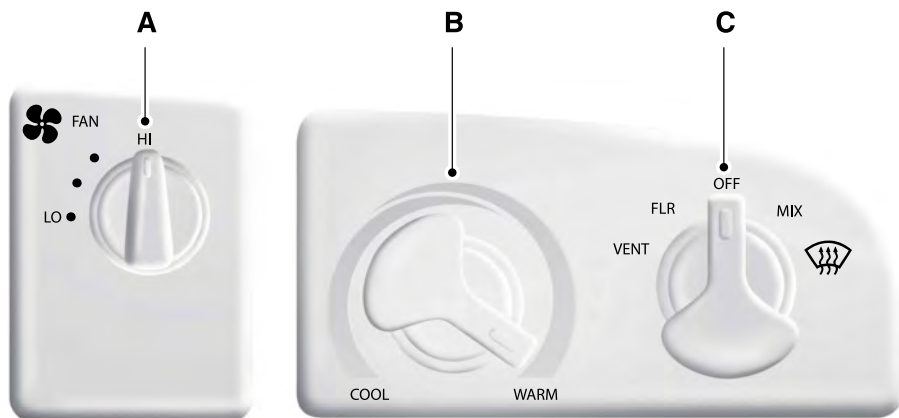
Boîte de vitesses

Message	Description
PASSER À POSIT STATIONNEMENT	Ce message vous rappelle de serrer les freins, puis de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

Système de chauffage seulement (Selon l'équipement)

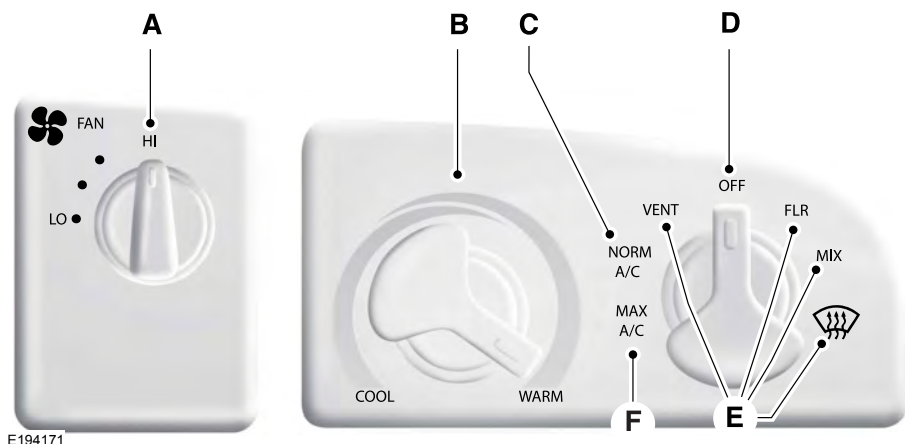


E194172

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- C **Commande de répartition de l'air :** permet d'activer ou de désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise ou du plancher.

Climatisation

Chauffage et climatisation à commande manuelle



- A **Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- C **NORM A/C :** permet d'activer ou de désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- D **OFF (désactivé) :** permet d'activer ou de désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- E **Commande de répartition de l'air :** permet d'activer ou de désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- F **MAX A/C (climatisation maximale) :** réglez pour un refroidissement maximal. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction.

Climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches d'air du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas la recirculation de l'air continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Maintenez exemptes d'obstruction (neige, feuilles, etc.) les prises d'air à l'avant du pare-brise afin de permettre au système de climatisation de fonctionner efficacement.*

Nota : *Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air sur la position des bouches du pare-brise. Augmentez la température et la vitesse du ventilateur et sélectionnez la fonction de climatisation pour améliorer le désembuage, si nécessaire.*

Chauffage rapide de l'habitacle

- Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.
- Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position des bouches de plancher.

Réglages recommandés pour le chauffage

- Réglez la vitesse du ventilateur au deuxième réglage de vitesse.
- Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position des bouches de plancher et de pare-brise.

Refroidissement rapide de l'habitacle

- Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.
- Sélectionnez la fonction **MAX A/C** (climatisation maximale).
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position des bouches de la planche de bord.

Réglages de refroidissement recommandés

- Réglez la vitesse du ventilateur au deuxième réglage de vitesse.
- Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position des bouches de la planche de bord.

Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) ou de point mort (**N**).

Climatisation

- Réglez la commande de température sur **MAX A/C** (climatisation maximale).
- Réglez la vitesse du ventilateur sur le plus bas réglage de vitesse.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

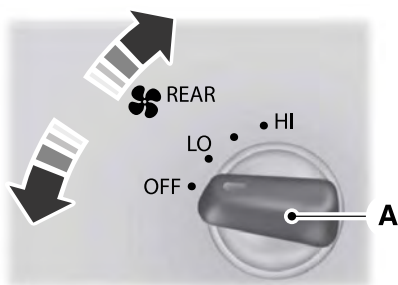
- Réglez la commande de répartition de l'air sur la position des bouches d'air de la planche de bord et du pare-brise.
- Sélectionnez la fonction **MAX A/C** (climatisation maximale).
- Réglez la commande de température au réglage voulu.

- Réglez la vitesse du ventilateur sur le réglage le plus élevé.
- Orientez les bouches latérales de planche de bord vers les glaces latérales.
- Fermez les bouches de planche de bord.

Refroidissement maximal en positions planche de bord ou planche de bord et plancher

- Réglez la commande de température sur le réglage le plus bas.
- Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis ajustez-la en fonction du niveau de confort voulu.

COMMANDES DE TEMPÉRATURE DES PASSAGERS ARRIÈRE



E194173

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



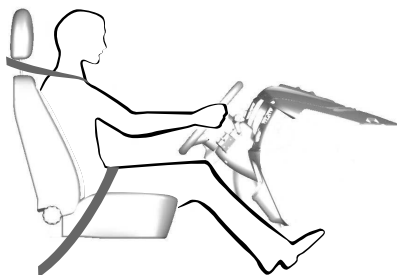
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les dossiers ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges



E190815

Les appuie-tête fixes latéraux de la rangée avant se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier. Réglez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS

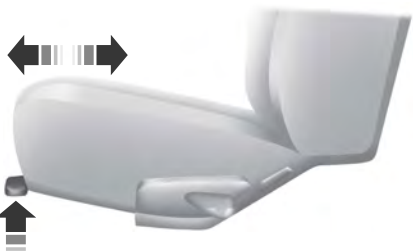


Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les dossiers ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



Essayez de faire basculer le siège vers l'arrière et l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer que le siège est bien enclenché.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière. (Selon l'équipement)



E190816

Réglage de l'inclinaison (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



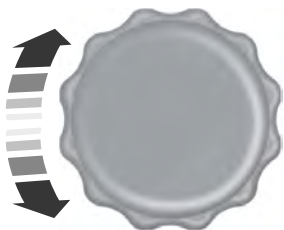
Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



E190817

Sièges

Support lombaire à réglage manuel (Selon l'équipement)



E166702

La commande de support lombaire se trouve du côté intérieur du siège du conducteur. Tournez la commande pour ajuster le support lombaire.

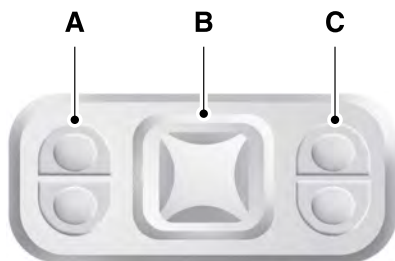
SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le siège du conducteur ou son dossier pendant la marche du véhicule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

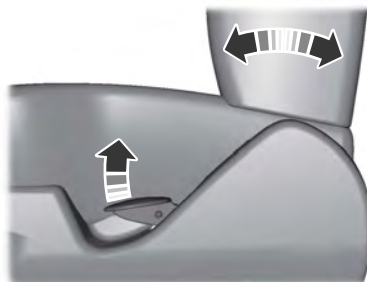
La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.



E190818

- Appuyez sur A pour relever ou abaisser la partie avant du coussin de siège.
- Appuyez sur B pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.
- Appuyez sur C pour relever ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.

Réglage de l'inclinaison (Selon l'équipement)



E190819

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas un accessoire électrique en option dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.



N'utilisez pas les prises de courant pour faire fonctionner l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire sur la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, sans quoi un fusible pourrait griller.

Nota : Laissez toujours les obturateurs des prises de courant en place lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites tourner le moteur pour utiliser la prise de courant à sa capacité maximale.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche.
- Ne laissez aucun accessoire branché durant la nuit ou lorsque vous garez votre véhicule pendant des périodes prolongées.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord.
- À l'intérieur de la boîte à gants.
- Derrière le siège du conducteur, panneau de garniture supérieur.

Prise de courant de 110 volts c.a.

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez pas de cordon prolongateur sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La prise de courant est hors tension lorsque le contact est coupé ou que la tension de batterie est inférieure à 11 volts.

Utilisez la prise de courant pour alimenter des appareils électriques qui requièrent 150 W maximum. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E194174

Pour accéder aux contacts de sortie, enfoncez la prise contre la sortie et faites-la tourner dans le sens horaire.

Lorsque le témoin, situé sur la prise de courant est :

- Allumé : la prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Éteint : la prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignotant : la prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode de défaillance si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode de défaillance. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, dont :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques et autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.

- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



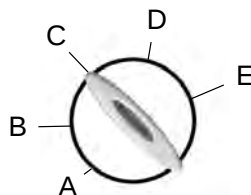
Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E161572

A (accessoires) - Permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact dans cette position trop longtemps. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

B (verrouillage) - Verrouille le levier de vitesse et permet de retirer la clé du commutateur d'allumage.

C (arrêt) - L'allumage est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

D (marche) - Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

E (démarrage) - Permet de faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Établissez le contact.

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé en position de démarrage pour lancer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez comme suit :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Actionnez le démarreur.

Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :

1. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistés ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort plus important sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez la boîte de vitesses au point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou en position point mort (N) et coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez votre commande de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

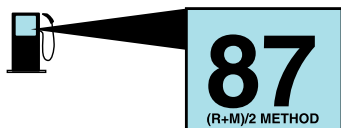
- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié



E161513

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice minimum d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence « ordinaire » sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Pour les véhicules avec moteurs EcoBoost, nous vous recommandons pour améliorer les performances d'utiliser du supercarburant en cas d'utilisation intensive comme pour un remorquage.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Carburant et remplissage

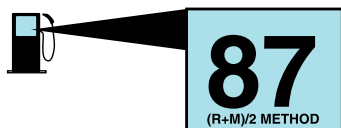
L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

QUALITÉ DU CARBURANT - E85

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

Les véhicules à carburant modulable sont dotés d'un bouchon de remplissage de couleur jaune ou leur goulotte de remplissage de réservoir se caractérise par un logement ou un insert de couleur jaune.



E161513

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal $(R+M)/2$ à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85). Certaines stations-service offrent des

carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Alternance entre carburant E85 et essence

Nous recommandons de ne pas alterner de manière répétée entre le carburant E85 et l'essence. Si vous passez du carburant E85 à l'essence ou de l'essence au carburant E85, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible (au moins la moitié du réservoir). Conduisez votre véhicule immédiatement sur 8 km (5 mi) minimum pour lui permettre de s'adapter au changement de concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, nous vous recommandons de remplir le réservoir d'essence ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche; Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Normalement, l'ajout de 5 L (1,3 gal) de carburant suffit pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement sera supérieure de quelques secondes à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement les bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Placez le bidon sur le sol pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le bidon;
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.



Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



Arrêtez votre moteur lorsque vous faites le plein.



Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.



Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS

 Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.

 Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

 N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

 Patientez 10 secondes avant de déposer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

 Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

 Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- placez le bidon approuvé pour le carburant sur le sol;
- ne remplissez jamais le bidon lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le bidon;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant

AVERTISSEMENTS

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

 L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou une dépression créée dans le réservoir, des dommages au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des risques de blessures.

Nota : Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft ou d'un bouchon qui n'est pas homologué peut entraîner l'annulation de la garantie qui couvre les dommages au réservoir ou au circuit d'alimentation.

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en 1/4 de tour. Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. placez votre véhicule en position de stationnement (P);
2. coupez le contact;
3. tournez le bouchon du réservoir dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enlève;
4. tirez pour retirer le bouchon de la goulotte de remplissage;
5. pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les languettes du bouchon avec les encoches de la goulotte de remplissage;

Carburant et remplissage

6. tournez le bouchon d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'au moins un déclic se fasse entendre.

Si le témoin du bouchon du réservoir de carburant ou un message VÉRIF BOUCHON DE CARBURANT apparaît sur le tableau de bord et demeure affiché après le démarrage du moteur, il se peut que le bouchon de réservoir de carburant soit mal fixé.

En pareil cas, quittez la route sans tarder et de façon sécuritaire, enlevez le bouchon, alignez-le correctement puis installez-le de nouveau. Il est possible que le témoin du bouchon du réservoir de carburant ou le message VÉRIF BOUCHON DE CARBURANT ne se réinitialise pas immédiatement. Plusieurs cycles de conduite peuvent être requis avant que les témoins ne soient désactivés. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier.

CONSOMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être versée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide et avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant.
- La contenance publiée du réservoir est égale à la différence volumétrique entre le niveau de remplissage actuel avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant et la quantité de carburant quand la jauge indique que le réservoir est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 216). Autrement dit, il s'agit de la contenance utile moins la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il peut être possible d'ajouter plus de carburant que la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir de carburant est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Carburant et remplissage

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306).

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;

Carburant et remplissage

- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 86).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnosics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Carburant et remplissage

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique 5 vitesses

P R N D 3 2 1

E161511

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez la position souhaitée à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque la boîte de vitesses est en position de point mort (N), vous pouvez démarrer le moteur de votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la cinquième vitesses.

Troisième (3e)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.

Boîte de vitesses

- Permet de monter les vitesses par déplacement du levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Rétrogradations forcées

- Permisses en position de marche avant (D) que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Mode de traction

TOW HAUL Pour activer la fonction de traction, appuyez sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin de traction s'allume au tableau de bord.

La fonction de traction :

- Impose un délai pour la montée des vitesses afin de réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, ce qui ralentit votre véhicule et vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule en descente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Cette fonction améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lors de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

Pour désactiver la fonction traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin de traction s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports

P R N D 4 2 1

E198819

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez la position souhaitée à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.

Boîte de vitesses

4. Amenez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque la boîte de vitesses est en position de point mort (N), vous pouvez démarrer le moteur de votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Quatrième (4e)

La boîte de vitesses fonctionne en quatrième (4e) vitesse uniquement. Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet de monter les vitesses par déplacement du levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Rétrogradations forcées

- Permisses en position de marche avant (D), que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Mode de traction



Pour activer la fonction de traction, appuyez sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin de traction s'allume au tableau de bord.

Boîte de vitesses

La fonction de traction :

- Impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, ce qui ralentit votre véhicule et vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule en descente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Cette fonction améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lors de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

Pour désactiver la fonction traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin de traction s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement, ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche le levier sélecteur de sortir de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

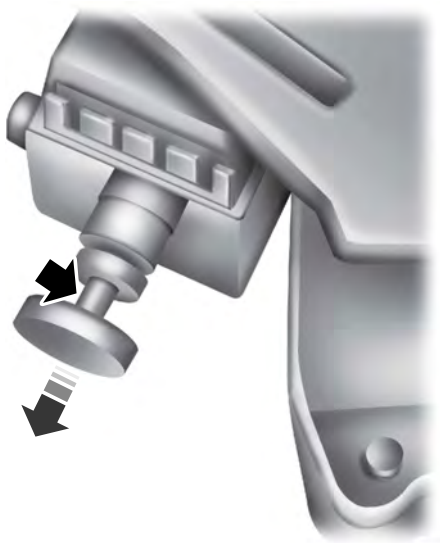
Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau des spécifications des fusibles** (page 141).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) :

1. Serrez le frein de stationnement et établissez le contact.

Boîte de vitesses

2. À l'aide d'un tournevis, retirez le panneau de garniture inférieur sous la colonne de direction. Veillez à ne pas déplacer les fils du connecteur.
3. Localisez le solénoïde d'interverrouillage frein-levier sélecteur en dessous de la colonne de direction.



E204513

4. Tirez le solénoïde vers l'arrière et, simultanément, placez la boîte de vitesses en position de point mort (N).
5. Mettez le moteur en marche.

Contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 180).



Consultez le chapitre Tableau de bord pour plus de renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement à plusieurs reprises sur la pédale de frein en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi une surface d'eau stagnante pour sécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coïncé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement, puis

assurez-vous que rien n'entrave la course de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Servofrein hydraulique (Hydroboost ou Hydromax)

La pompe de direction assistée fournit une pression hydraulique aux systèmes Hydroboost et Hydromax qui fournissent, à leur tour, une assistance au freinage.

Quand le système de direction assistée ne peut fournir le débit de liquide, le servofrein Hydromax reçoit une pression auxiliaire de la pompe électrique du système de réserve. Lorsque le moteur est coupé, la pompe entre en fonction si la pédale de frein est enfoncée ou si le contact est établi.

Il est possible que le conducteur entende un bruit pendant le fonctionnement de la pompe, il s'agit là d'une caractéristique normale du système.

Le système de réserve fournit une puissance réduite de freinage. Ainsi donc, il faut en restreindre l'utilisation sous ces conditions uniquement pour se rendre à l'atelier de réparation et pour retirer le véhicule de la route.

Nota : Sur les véhicules munis d'un servofrein Hydromax, dans des conditions normales de conduite, il est possible d'entendre le bruit du liquide passant dans les canalisations pendant le freinage. Cela est normal. Le véhicule n'a nul besoin de réparation.

Freins

Si l'efficacité du freinage diminue lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou même lorsque vous l'enfoncez complètement, ou si la pédale semble molle, cela peut indiquer la présence d'air dans le circuit hydraulique ou une fuite de liquide. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire et faites-le vérifier immédiatement.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblopage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses se trouve en position de stationnement (P). Si vous ne serrez pas le frein de stationnement et n'engagez pas la position de stationnement (P), le véhicule n'est pas immobilisé et peut causer des dommages matériels ou des blessures. Tournez la clé en position de verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous garez le véhicule.

- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande au pied, appuyez sur la pédale pour serrer le frein de stationnement.
- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande manuelle, tirez le levier de frein de stationnement pour le serrer.



Le témoin de frein s'allume au tableau de bord lorsque le contact est établi et que le frein de stationnement est serré.

L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en marche. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. La distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule sera compromis.

Freins

Pour desserrer le frein de stationnement :

- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande au pied, tirez sur le levier de desserrage du frein de stationnement.
- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande manuelle, enfoncez le levier du frein de stationnement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin de l'antipatinage s'allume en continu si une défaillance est détectée dans le système. Vérifiez que le dispositif antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen du commutateur. Si le témoin d'antipatinage demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Désactivation du système



Le commutateur du dispositif antipatinage est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le dispositif, une icône allumée apparaît au tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du dispositif antipatinage.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin d'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation du système.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez le dispositif antipatinage.
- En cas d'anomalie du système.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieurs pour optimiser la couverture.



Les objets aux extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouvert. Certains véhicules ne sont pas dotés d'un système de linges de guidage.



Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Exemple



E142435

La caméra est située sur l'arrière du véhicule.

Nota : L'emplacement de la caméra peut varier selon la configuration de votre véhicule.

Utilisation du système de caméra de marche arrière.

Le système de caméra de marche arrière affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : Il se peut que l'image reste allumée momentanément lorsque vous sortez de la position de marche arrière (R). Si votre véhicule atteint 10 km/h (6 mph) ou si l'image n'a pas disparu après 10 secondes, faites inspecter le système par un concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, la caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets.

Aides au stationnement

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas;
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris; Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- Lorsque la caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Délai de la caméra arrière

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mph) ou que 10 secondes se soient écoulées. Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée.

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉ et DÉACTIVÉ. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante.

Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



En descente, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous roulez en descente, rétrogradez pour aider le système à maintenir la vitesse réglée.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



E161518

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON**.



Le témoin apparaît au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur la touche **SET ACCEL** (réglage/accélération).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur la touche **SET ACCEL** (réglage/accélération). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur la touche **SET ACCEL** (réglage/accélération).
- Appuyez longuement sur la touche **SET ACCEL** (réglage/accélération). Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **COAST** (erre d'aller) ou donnez une impulsion sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Programmateur de vitesse (Selon l'équipement)

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES**.

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode erre d'aller, ou coupez le contact.

Nota : *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de direction assistée :

- Ne maintenez jamais le volant complètement braqué (contre la butée) pendant plus de trois à cinq secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau de liquide de la pompe de direction assistée est bas (en-dessous du repère MIN du réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit devient excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire.
- Un effort important ou irrégulier au volant peut être causé par un bas niveau de liquide de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, car ceci pourrait occasionner une fuite au réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné manuellement, mais l'effort requis est accru.

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des éléments de la direction desserrés ou usés;
- un alignement incorrect du véhicule.

Le remplacement ou la réparation des éléments de direction nécessite de nouvelles fixations (plusieurs de ces fixations possèdent un filetage enduit de frein filet ou un couple d'autoblocage interdisant leur réutilisation). Ne réutilisez jamais un boulon ou un écrou usagé. Serrez les fixations au couple prescrit.

Une chaussée fortement bombée ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire que la direction dévie ou tire.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY	TOTAL : 5	FRONT: 2	REAR: 3
------------------	-----------	----------	---------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	



TIRE AND LOADING INFORMATION

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

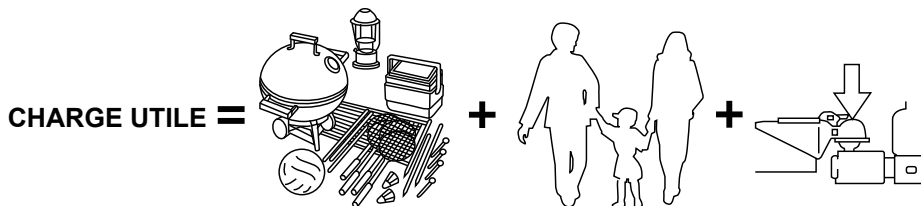
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL	5	FRONT AVANT	2	REAR ARRIERE	3
--------------------------------------	-------	---	----------------	---	-----------------	---

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Charge utile



E143816

Transport de charge

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

Transport de charge

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

[illegible]

AVERTISSEMENT



 Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant

Transport de charge

autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour

transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À

Transport de charge

présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 141).

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible lors du chargement de votre véhicule.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur de 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement en angle vers le bas par rapport à votre véhicule, vu de côté.

Remorquage

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel du propriétaire. Voir **Limite de charge** (page 107). Vous trouverez également ces renseignements dans le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque. Consultez un concessionnaire autorisé.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Il n'est pas conseillé de désactiver cette fonction, sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible, par exemple pour gravir une pente raide, et que le conducteur est très expérimenté en ce qui concerne le remorquage, et est capable de maîtriser le roulis de la remorque pour assurer une conduite sécuritaire.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux roues individuelles et, au besoin, réduit la puissance du moteur. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et un message s'affiche sur l'écran d'information.

Message	Mesure à prendre
Oscill. remorque Réduire la vitesse	Ralentissez, puis immobilisez le véhicule de façon sécuritaire en bordure de la route et vérifiez la répartition appropriée de la charge du timon et de la charge de la remorque. Voir Transport de charge (page 107).

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoisement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le dispositif peut s'activer maintes fois pour réduire progressivement la vitesse du véhicule.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. Pour les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 5,6 m² (60 pi²).

Remorquage

Nota : Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 m (1 000 ft) à partir du point d'élévation de 300 m (1 000 ft).

Nota : Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.

E-350

Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal
6.2L	4,10	13000 lb (5897 kg)
6.2L	4,56	17000 lb (7711 kg)
6.8L	4,10. 4,56	18500 lb (8391 kg)

E-450

Moteur	Rapport de pont arrière	PTRA maximal
6.2L	4,56	18000 lb (8165 kg)
6.8L	4,56	22000 lb (9979 kg)

Remorquage

Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez les tableaux précédents.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
 - Poids du matériel d'attelage, par ex. barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.
 - Poids du conducteur.
 - Poids des passagers.
 - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
 - Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Nota : *En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant d'avoir parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi) avec votre véhicule.
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Consultez la section **Limites de charge** au chapitre Chargement pour les termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Remorquage

Connecteur de remorquage



E163167

Pour raccorder le connecteur de remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque. Certains connecteurs à sept broches portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Désignation
Jaune	Clignotants et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotants et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de position
Gris	Feux de recul

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez répartir la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de poids

AVERTISSEMENT



Ne réglez jamais un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Pour atteler une remorque au moyen d'un attelage répartiteur de poids, procédez toujours comme suit :

1. Garez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. C'est la cote H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
4. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. C'est la cote H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage et répétez les étapes 2 à 6.

Remorquage

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez en place le dispositif de réglage de la tension de barre.
- Vérifiez que le timon de remorque se fixe et se verrouille fermement sur l'attelage.
- Posez les chaînes de sécurité, l'éclairage et les commandes de frein de remorque exigés par la loi ou par le constructeur de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *Ne fixez pas de chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour raccorder les chaînes de sécurité, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant assez de jeu pour pouvoir prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de la remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

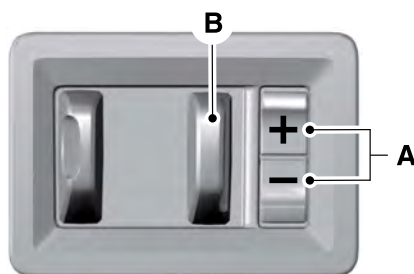
Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La commande de freins de remorque Ford est compatible avec les freins électriques à tambour de remorque (de un à quatre essieux) et avec les freins électrohydrauliques. Elle ne peut pas activer certains freins de remorque à inertie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les freins de remorque sont correctement réglés, qu'ils fonctionnent normalement et que tous les branchements électriques sont appropriés. Il risque sinon de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.



E183395

Remorquage

La commande de freins de remorque intégrée, correctement utilisée, produit un freinage régulier et efficace de la remorque en transmettant aux freins électriques ou électrohydrauliques de la remorque une puissance proportionnelle à la pression de freinage du véhicule tracteur.

L'interface utilisateur de la commande comprend ce qui suit :

A : + et - (touches de réglage du gain) : Appuyez sur ces touches pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque par incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le diminuer jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Le réglage du gain apparaît sur l'afficheur multimessage.

La commande de freins de remorque montre le réglage du gain, la courbe de puissance et l'état de connexion de la remorque dans l'écran d'information. Ils apparaissent comme suit sur l'écran d'information :

- Gain de la commande de freins de remorque (sans remorque branchée) : Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Cette information s'affiche aussi si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages de gain en l'absence d'une remorque.
- Puissance et gain de la commande de freins de remorque : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des barres s'allument dans l'écran d'information pour indiquer la puissance fournie aux freins de la remorque par rapport au signal de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre indique la puissance minimale et six barres indiquent la puissance maximale.
- Remorque branchée : S'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- Remorque débranchée : S'affiche, accompagné d'un seul carillon, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, soit intentionnel, soit accidentel au cours d'un cycle d'allumage donné. S'affiche en cas d'anomalie de câblage du véhicule ou de la remorque laissant croire que la remorque est débranchée. Ce message peut aussi s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle sans qu'une remorque soit branchée.

Remorquage

B : Levier de commande manuelle : Faites glisser le levier de commande vers la gauche pour actionner les freins électriques de la remorque indépendamment de ceux du véhicule tracteur. Reportez-vous au chapitre suivant

Procédure de réglage du gain pour les instructions concernant l'utilisation correcte de cette fonction. Si vous utilisez la commande manuelle en même temps que la pédale de frein, c'est le signal le plus fort qui détermine la puissance transmise aux freins de la remorque.

- **Feux stop :** Lors de l'activation du levier de commande manuelle, les feux stop de la remorque et de votre véhicule s'allument, sauf le troisième feu stop central en hauteur, si vous effectuez correctement le branchement électrique de la remorque. L'actionnement de la pédale de frein du véhicule allume aussi les feux stop de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage du gain

Nota : N'exécutez cette procédure que sur route exempte de trafic, à une vitesse comprise entre 30 et 40 km/h (20 et 25 mi/h).

Le réglage du gain règle la commande de freins de remorque selon la condition de remorquage spécifique. Vous devez changer le réglage si les conditions de remorquage changent. Les conditions de remorquage changent en fonction de la charge de la remorque, de celle du véhicule et des conditions routières et météorologiques.

Le réglage de gain doit procurer la meilleure puissance de freinage possible à la remorque tout en évitant le blocage des roues lors de l'utilisation des freins. Un blocage des roues de la remorque peut déstabiliser la remorque.

1. Assurez-vous que les freins de la remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.
3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les touches de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le gain et obtenir la valeur de départ voulue. Un réglage de gain de 6 est un bon point de départ pour les charges assez lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par le crissement des pneus, réduisez la valeur de gain. Si les roues tournent librement, augmentez la valeur de gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que le réglage de gain soit tout juste sous le point de blocage des roues de la remorque. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Remorquage

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Nota : Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de freins de remorque pour déterminer l'anomalie qui s'est produite au niveau de la remorque. Toutefois, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.

Un message indiquant une anomalie du module de freins de remorque peut s'afficher en réponse à des anomalies détectées par la commande de frein de remorque, accompagné d'un seul signal sonore. Si ce message apparaît, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible pour faire diagnostiquer et réparer l'anomalie. La commande pourra continuer de fonctionner, mais les performances pourront être dégradées.

Un message indiquant une anomalie de câblage de la remorque peut s'afficher en cas de court-circuit sur le fil de sortie de frein électrique. Si ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à 7 broches du pare-chocs. Si le message ne s'affiche que lorsqu'une remorque est branchée, le problème réside dans le câblage de la remorque. Consultez le concessionnaire de votre remorque pour toute assistance. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (par exemple, un fil usé par frottement), d'un court-circuit au positif (comme une broche arrachée sur la batterie de rupture d'attelage) ou d'une consommation de courant excessive des freins de remorque.

Points à retenir

Nota : Ne tentez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le manuel de réparation. Sinon, vous risqueriez d'endommager l'équipement.

- Réglez le gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus si les conditions routières, météorologiques et de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.
- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de remorquer par mauvais temps. La commande de freins de remorque ne fournit pas une protection antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande de freins de remorque est munie d'une fonction qui réduit la puissance au frein à des vitesses du véhicule inférieures à 18 km/h (11 mph) afin d'empêcher un freinage saccadé ou brusque de la remorque et du véhicule. Cette fonction est disponible uniquement lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, et non au moyen de la commande de freins de remorque.

Remorquage

- La commande de freins de remorque interagit avec le système de commande de freinage et le système de commande du groupe motopropulseur du véhicule pour optimiser les performances selon les conditions routières.
- Le système de freinage du véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. La modification du réglage du gain sur la commande de freins de remorque n'affecte pas le fonctionnement des freins du véhicule, qu'une remorque soit attelée ou non.
- Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande de freins de remorque se désactive, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande de freins de remorque et l'affichage se réactivent lorsque vous établissez le contact.
- La commande de freins de remorque ne peut être installée qu'en usine ou par un concessionnaire. La garantie Ford ne couvre pas un dysfonctionnement de la commande dû à une utilisation incorrecte ou à une installation effectuée par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Lors de la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à plus de 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses et rehausser le rendement du climatiseur.
- En cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.

Remorquage

- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous négociez une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement, ce système peut se mettre en fonction lors de manœuvres de virage avec une remorque fortement chargée. Cette situation est normale. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Quand le remorquage est fréquemment effectué par temps chaud, sur terrain vallonné, au poids total roulant autorisé (PTRA) ou si ces facteurs sont combinés, il est conseillé de vidanger le pont arrière et de le remplir d'une huile synthétique pour engrenages. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
- 1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.

- 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
- 3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**).
- 4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque (cales non fournies avec le véhicule).

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Le pneu d'une roue de secours « temporaire » diffère des pneus normaux du véhicule par les dimensions (diamètre ou largeur), le type de bande de roulement (toutes saisons ou tout-terrain) ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou le récupérer :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- Causant ainsi des dommages internes aux composants.
- Nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remorquage

Remplacez le lubrifiant de pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est normalement pas vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues ou à une remorque de transport de véhicules) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous passez au point mort (N). Si vous ne pouvez pas passer au point mort (N), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 93).
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Nota : Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir **Climatisation** (page 70).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous n'endommagiez la boîte de vitesses lors d'un remorquage.

Ne remorquez pas votre véhicule avec des roues au sol car cela pourrait endommager la boîte de vitesses ou le véhicule. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple à l'aide d'une remorque de transport de véhicules. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 55).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez couvrir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue à fonctionner à une puissance limitée pendant une courte durée.

Si la température du moteur continue à monter, l'alimentation en carburant au moteur est réduite. Le climatiseur se désactive et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne continuellement.

1. Réduisez votre vitesse progressivement et arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de sérieux dégâts au moteur.
3. Attendez que le moteur refroidisse.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 154).
5. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

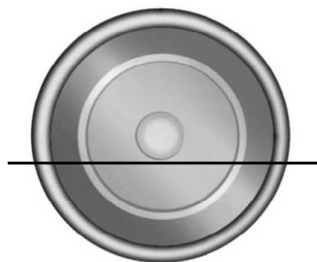
Conseils de conduite

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

COUVRE-PLANCHER (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS

sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

⚠ Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

⚠ Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

⚠ Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

⚠ Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

⚠ Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

AVERTISSEMENTS

⚠ Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

⚠ Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



E142666

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.



E161463

La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

Dépannage

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Pour éliminer tout risque d'incendie ou de blessures graves, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford Motor Company recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Dépannage

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS



N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

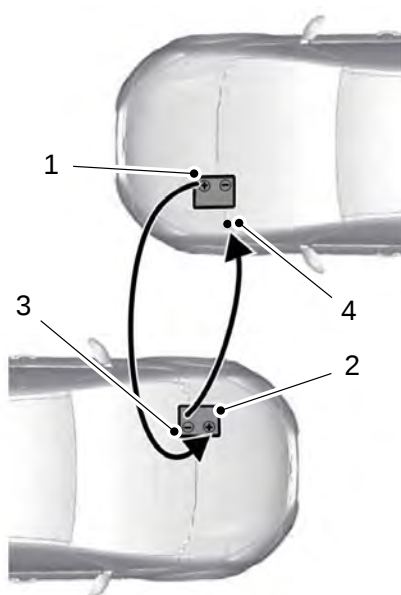


Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

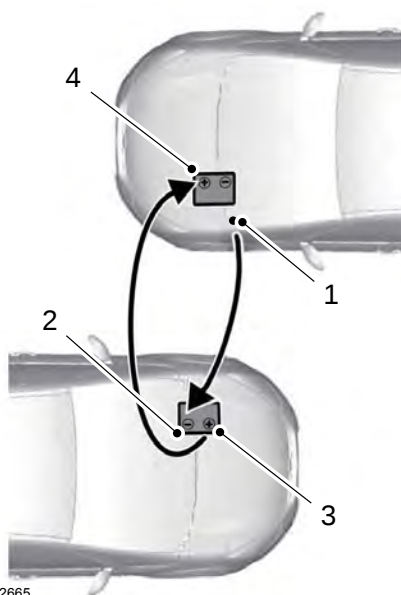
Dépannage

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

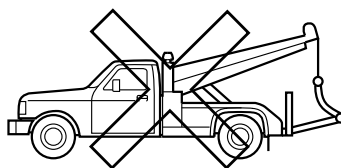
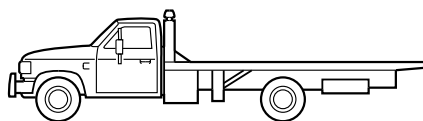
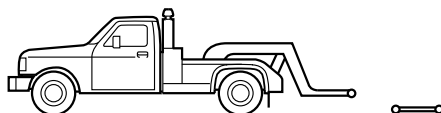
Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Dépannage

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford.

Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673

Lincoln : 80004441067

À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066

À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673

À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, enregistrez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse auprès de Ford Motor Company en envoyant un courriel à **expcac@ford.com**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles haute intensité.

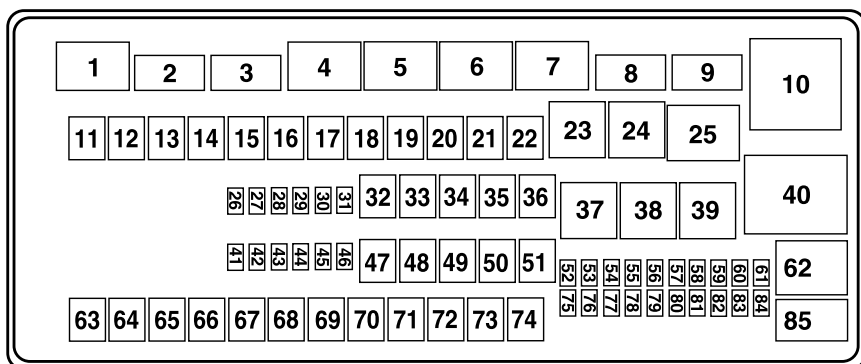


Afin de réduire les risques de choc électrique, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une batterie jumelée, le débranchement de la batterie principale du compartiment moteur ne coupe pas l'alimentation de tous les circuits.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, certaines fonctions doivent être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 163).



E194305

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
1	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
2	—	Relais de solénoïde du démarreur.
3	—	Relais des essuie-glaces.

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
4	—	Charge de batterie de remorquage.
5	—	Relais de pompe d'alimentation.
6	—	Relais de feu de stationnement de remorque.
7	—	Relais de commande auxiliaire n° 4.
8	—	Relais de commande auxiliaire n° 3.
9	—	Relais de contact/démarrage de véhicule modifié et de châssis nu.
10	—	Relais du motoventilateur de refroidissement (moteur 6,2 L)
11	50A***	Motoventilateur de refroidissement (moteur 6,2 L)
12	40A**	Contact/démarrage de véhicule modifié et de châssis nu.
13	30A**	Relais de solénoïde du démarreur.
14	40A**	Relais contact/démarrage.
15	40A**	Batterie de véhicule modifié et de châssis nu.
16	50A**	Ventilateur de climatiseur auxiliaire.
17	50A**	Charge de batterie de remorquage. Alimentation des feux de stationnement de remorque.
18	30A**	Frein électrique de la remorque. Commande de freins de remorque.
19	30A**	Commutateur auxiliaire n° 1.
20	30A**	Commutateur auxiliaire n° 2.
21	—	Inutilisé.
22	—	Inutilisé.
23	—	Relais de l'embrayage de climatisation.
24	—	Relais de l'avertisseur sonore (châssis nu).

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
25	—	Relais contact/démarrage.
26	10*	Détecteur de batterie d'alternateur (moteur 6,2 L)
27	—	Inutilisé.
28	20A*	Feux de recul.
29	10A*	Embrayage de climatiseur.
30	10A*	Contacteur des feux stop.
31	10A*	Batterie du tableau de bord (châssis nu).
32	50A**	Ventilateur d'habitacle.
33	40A**	Pompe de freins antiblocage.
34	20A**	Avertisseur sonore de châssis nu.
35	40A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
36	20A**	Commutateur d'allumage (châssis nu).
37	—	Relais de feu stop et de clignotant de remorque côté gauche.
38	—	Relais de feu stop et de clignotant de remorque côté droit.
39	—	Relais des phares de recul.
40	—	Relais de ventilateur d'habitacle.
41	—	Inutilisé.
42	15A*	Connecteur de diagnostic (châssis nu).
43	20A*	Pompe d'alimentation.
44	10A*	Commutateur auxiliaire n° 3.
45	15A*	Commutateur auxiliaire n° 4.
46	10A*	Module de commande du groupe motopropulseur - Alimentation de la mémoire d'anomalies. Valve de commande de mise à l'air libre du filtre à charbon actif.

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
		Bobine du relais du module de commande du groupe motopropulseur.
47	40A**	Bobine de relais du système de freins antiblocage.
48	20A**	Feu stop et clignotants de remorque.
49	30A**	Moteur des essuie-glaces.
50	—	Inutilisé.
51	20A**	Fourgon tronqué.
52	10A*	Bobine de relais de contact/démarrage de véhicule modifié et de châssis nu.
53	10A*	Alimentation contact/démarrage de freins antiblocage.
54	10A*	Bobine de relais de pompe d'alimentation.
55	—	Inutilisé.
56	—	Inutilisé.
57	20A*	Feux de stationnement de remorque.
58	15A*	Feu de recul de remorque.
59	—	Inutilisé.
60	—	Diode de démarrage intégré par impulsion.
61	—	Inutilisé.
62	—	Relais de commande auxiliaire n° 2.
63	30A**	Charge de batterie de remorquage.
64	—	Inutilisé.
65	20A**	Prise de courant 2 (boîte à gants).
66	20A**	Prise de courant 3 (fourgon tronqué B+).
67	20A**	Prise de courant 1 (tableau de bord).
68	50A**	Véhicule modifié.
69	—	Inutilisé.

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
70	30A**	Châssis nu.
71	—	Inutilisé.
72	20A**	Prise de courant/allume-cigare.
73	—	Inutilisé.
74	30A**	Siège à réglage électrique.
75	20A*	Alimentation véhicule 1. Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
76	20A*	Alimentation véhicule 2. Composants du module de commande du groupe motopropulseur relatifs aux émissions.
77	10A*	Alimentation véhicule 3. Composants généraux du module de commande du groupe motopropulseur.
78	15A*	Alimentation véhicule 4. Bobine de relais de la bobine d'allumage.
79	10A*	Alimentation véhicule 5. Boîte de vitesses.
80	10A*	Tableau de bord, contact-démarrage (châssis nu).
81	—	Inutilisé.
82	—	Inutilisé.
83	—	Diode de pompe d'alimentation.
84	—	Inutilisé.
85	—	Relais de commande auxiliaire n° 1.

*Mini-fusibles.

**Fusibles AIS.

***Fusibles à cartouche.

Fusibles

Porte-fusibles de l'habitacle

AVERTISSEMENT

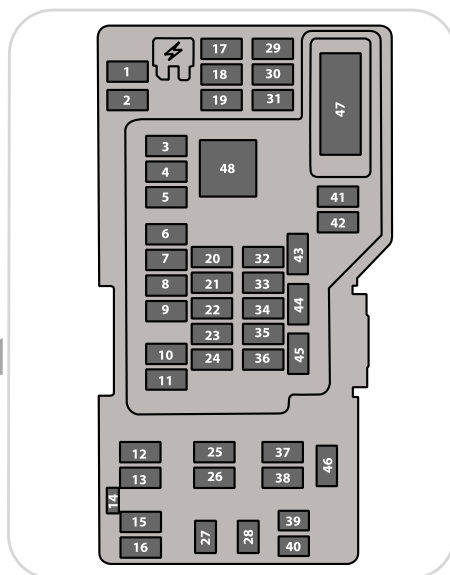
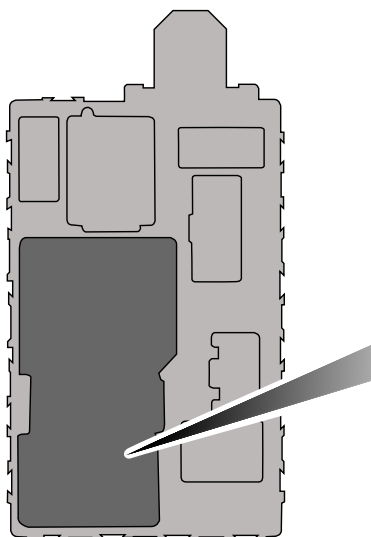


Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles haute intensité.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une batterie jumelée, le débranchement de la batterie principale du compartiment moteur ne coupe pas l'alimentation de tous les circuits.

Le porte-fusibles est situé à la gauche de la pédale de frein et monté sur le panneau d'avant inférieur gauche. Pour accéder aux fusibles, retirez le couvercle du porte-fusibles.

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur qui se trouve sous le couvercle du porte-fusibles.



E194306

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
1	30A	Onduleur B+.
2	15A	Inutilisé (réserve).
3	15A	Inutilisé (réserve).
4	30A	Inutilisé (réserve).
5	10A	Porte-fusibles de l'habitacle. Interverrouillage frein-levier sélecteur.
6	20A	Clignotants. Feux de détresse. Feux stop.
7	10A	Feu de croisement gauche.
8	10A	Feu de croisement droit.
9	15A	Lampes d'accueil.
10	15A	Éclairage des commutateurs.
11	10A	Inutilisé (réserve).
12	7,5A	Inutilisé (réserve).
13	5A	Rétroviseurs.
14	10A	SYNC Module du système de repérage par satellites.
15	10A	Inutilisé (réserve).
16	15A	Inutilisé (réserve).
17	20A	Serrures de porte.
18	20A	Inutilisé (réserve).
19	25A	Inutilisé (réserve).
20	15A	Connecteur de diagnostic (sauf châssis nu).
21	15A	Inutilisé (réserve).
22	15A	Feux de stationnement. Éclairage de plaque d'immatriculation.

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
23	15A	Feux de route.
24	20A	Avertisseur sonore (sauf châssis nu).
25	10A	Éclairage sur demande.
26	10A	Groupe d'instruments (sauf châssis nu).
27	20A	Alimentation du commutateur d'allumage.
28	5A	Sourdine audio (démarrage).
29	5A	Groupe d'instruments (sauf châssis nu).
30	5A	Inutilisé (réserve).
31	10A	Inutilisé (réserve).
32	10A	Module des dispositifs de retenue.
33	10A	Commande de freins de remorque.
34	5A	Inutilisé (réserve).
35	10A	Contact/démarrage du fourgon tronqué.
36	5A	Module à fréquences radio de l'antidémarrage.
37	10A	Chauffage et climatisation. Contact/démarrage du châssis nu n° 1.
38	20A	Inutilisé (réserve).
39	20A	Radio.
40	20A	Inutilisé (réserve).
41	15A	Radio. Éclairage des commutateurs. Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique. Convertisseur continu-alternatif.
42	10A	Commande auxiliaire.
43	10A	Connecteur de tableau de bord n° 1 châssis nu.
44	10A	Relais de circuit de charge de remorquage.

Fusibles

Fusible ou numéro de relais	Intensité nominale du fusible	Composants protégés
45	5A	Essuie-glaces. Connecteur n° 3 de moteur de châssis nu.
46	7,5A	Témoin de désactivation du sac gonflable passager.
47	30A	Disjoncteur d'alimentation prolongée des accessoires de glaces.
48	—	Relais d'alimentation prolongée des accessoires.

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

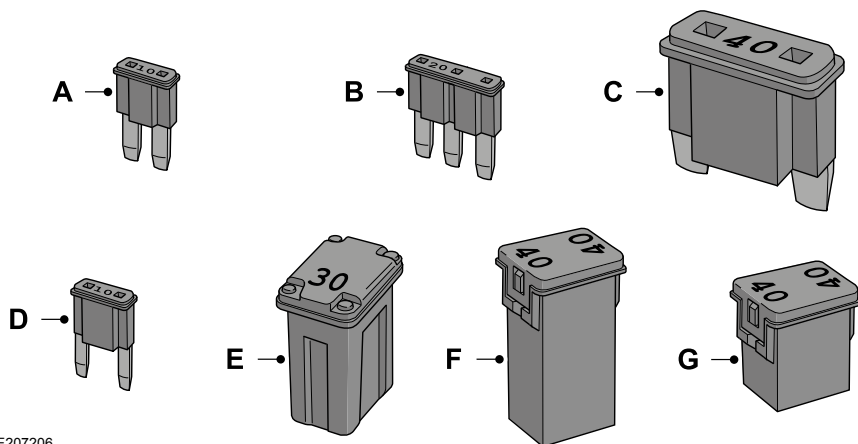


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusible



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT



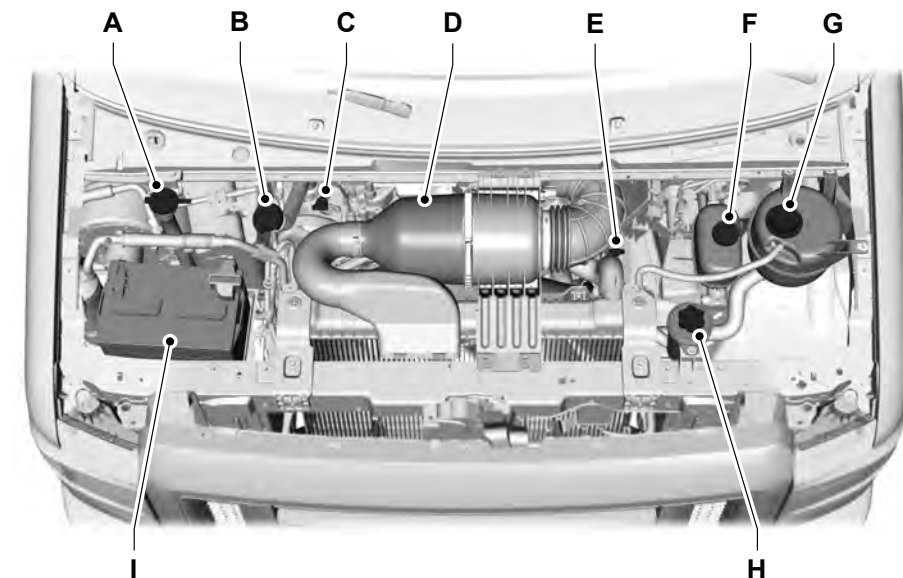
E196351

1. Dans l'habitacle, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous le coin gauche inférieur du tableau de bord.

Entretien

2. Allez à l'avant du véhicule et poussez le loquet auxiliaire, au centre de la calandre supérieure, vers la gauche pour ouvrir le capot.
3. Soulevez le capot et bloquez-le en position à l'aide de la béquille de capot.

APERÇU SOUS LE CAPOT



E197500

- A Réservoir de liquide de lave-glace : Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 163).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 153).
- C Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique : Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 159).
- D Filtre à air : Voir **Remplacement du filtre à air** (page 174).
- E Jauge d'huile moteur : Voir **Jauge d'huile moteur** (page 153).
- F Réservoir de liquide de frein : Voir **Vérification du liquide de frein** (page 162).
- G Réservoir de liquide de refroidissement : Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 154).

Entretien

- H Réservoir de liquide de direction assistée : Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 163).
- I Batterie : Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 163).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

- A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Nota : Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.

Nota : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faites l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Nota : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Nota : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).

3. Essuyez toute huile renversée.
4. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Réinitialisation du système de surveillance de vie utile de l'huile

Ne réinitialisez le système de surveillance de vie utile de l'huile qu'après avoir remplacé l'huile moteur et le filtre à huile.

Pour réinitialiser le système de surveillance de vie utile de l'huile, procédez comme suit :

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Enfoncez complètement et simultanément les pédales d'accélérateur et de frein.
3. Gardez les pédales d'accélérateur et de frein enfoncées à fond.
4. Au bout de trois secondes, un message apparaît confirmant que la procédure de réinitialisation est en cours.
5. Au bout de 25 secondes, un message apparaît confirmant que la procédure de réinitialisation est terminée.
6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.
7. Coupez le contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir

Capacités et spécifications (page 221).

Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un

mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Spécifications du moteur** (page 216). De l'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petites voies de passage du circuit de refroidissement.

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois.

L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *(Antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft uniquement) Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement n'est pas trouble ou contaminé, un tel changement de couleur ne signifie pas que le liquide de refroidissement s'est dégradé ou qu'il doit être remplacé.*

Nota : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur. Lorsque vous arrivez à un atelier de réparation, vous devez faire vidanger et remplir le circuit de refroidissement à l'aide du liquide de refroidissement prédilué aux spécifications correctes. Voir*

Spécifications du moteur (page 216).

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.

- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez pas d'inhibiteurs ni d'additifs supplémentaires au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration de liquide de refroidissement de 60 % assure une meilleure protection contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir

Capacités et spécifications (page 216).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Activation du mode de protection totale

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans

AVERTISSEMENTS

avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de la direction assistée électronique et de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur du véhicule peut augmenter temporairement lors de conditions de fonctionnement difficiles, par exemple si le véhicule monte une longue pente raide ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Pour gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Demandez à un concessionnaire autorisé de vidanger l'huile de la boîte de vitesses et de remplacer le filtre aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Pour les intervalles périodiques de vérification du niveau et de vidange d'huile, Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306). Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate avec la chaleur. Pour obtenir une indication exacte, vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses à sa température normale de fonctionnement (environ 30 km (19 mi)). Vérifiez si l'indicateur de température de l'huile de la boîte de vitesses, situé sur le tableau de bord, se trouve dans la plage normale.

1. Conduisez le véhicule 30 km (19 mi) jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et horizontale, et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le moteur en marche, le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, placez le levier sélecteur dans toutes les positions possibles. Laissez à la boîte de vitesses suffisamment de temps pour engager chaque rapport.
4. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et laissez le moteur en marche.

Entretien

5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, consultez la section Aperçu sous le capot dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la jauge d'huile.
6. Remettez la jauge d'huile à fond dans le tube de remplissage.
7. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. L'huile doit se trouver aux niveaux désignés pour la température normale de fonctionnement ou la température ambiante.

Niveau d'huile trop bas

Type A



E163739

Type B

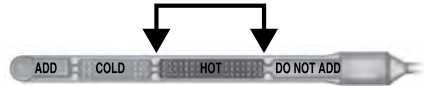


E163740

Ne conduisez pas votre véhicule si la jauge d'huile ne montre aucune trace d'huile et si la température ambiante dépasse 10°C (50°F).

Niveau correct

Type A



E163741

Type B



E163742

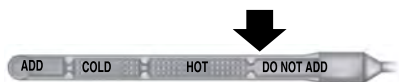
Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses à cinq rapports, le niveau d'huile doit être vérifié à la température normale de fonctionnement entre 66°C (151°F) et 77°C (170°F) sur une surface plane. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses à six rapports, vérifiez le niveau

Entretien

d'huile à la température normale de fonctionnement entre 91°C (196°F) et 102°C (215°F) sur une surface plane. La température normale de fonctionnement peut être atteinte après un trajet d'environ 30 km (19 mi).

Niveau d'huile trop élevé

Type A



E163743

Type B



E163744

Les niveaux d'huile qui dépassent la plage de sécurité peuvent entraîner une défaillance de la boîte de vitesses. Un excès d'huile de boîte de vitesses peut causer des problèmes de passage et d'engagement des vitesses et des dommages.

Les niveaux d'huile élevés peuvent être causés par un problème de surchauffe.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

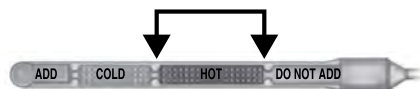
Nota : L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique non approuvée peut causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous qu'elle est du type correct. Le type d'huile utilisé est normalement indiqué sur :

- La poignée de la jauge.
- Voir **Capacités et spécifications** (page 216).

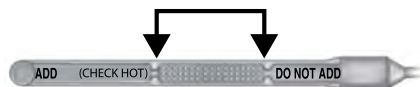
Au besoin, ajoutez 250 ml (8 fl oz) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

Type A



E163745

Type B



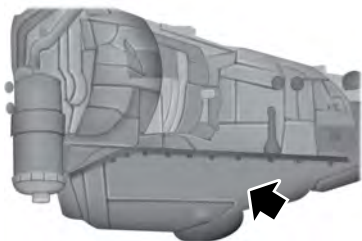
E163746

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un technicien qualifié.

Nota : *Un excès d'huile de boîte de vitesses peut causer des problèmes de passage et d'engagement des vitesses et des dommages.*

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

Filtre à huile pour boîte de vitesses automatique



E196355

Votre boîte de vitesses automatique est équipée d'un filtre à huile remplaçable monté dans le carter inférieur de la boîte de vitesses. Pour les intervalles de vidange de l'huile pour boîte de vitesses automatique et de remplacement du filtre de la boîte de vitesses, Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306).

Pour le remplacement du filtre de la boîte de vitesses, consultez votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

AVERTISSEMENTS



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MAX et MIN et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système.



Dans le cas des véhicules E-350 et E-450 équipés d'un servofrein hydraulique, n'appuyez pas sur la pédale de frein après l'arrêt du moteur. Si vous appuyez sur la pédale de frein après l'arrêt du moteur, le relevé du niveau de liquide de direction assistée sera imprécis.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 221).

Pour faire l'appoint du liquide de direction assistée, procédez ainsi.

1. Démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Assurez-vous que le niveau du liquide se trouve entre les repères **MIN** et **MAX**.
3. Si le niveau de liquide est bas, rajoutez-en pour qu'il se trouve entre les repères **MIN** et **MAX**. Ne dépassez pas ce niveau.
4. Moteur tournant au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
5. Vérifiez de nouveau le niveau de liquide dans le réservoir.

Nota : Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau de liquide de la pompe de servodirection est bas.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. Le débranchement des câbles d'une seule batterie ne coupe pas les circuits électriques du véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de toutes les batteries. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquence, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire déborder l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé ces pièces.

Nota : Si votre batterie est munie d'un couvercle, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Mettez toujours les batteries d'automobile au rebut de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir plus de renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Rebranchement de la batterie

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Un véhicule à carburant mixte doit en plus réapprendre le paramètre de teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Entretien

Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Éteignez tous les accessoires et démarrez le moteur.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
4. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
5. Appuyez à fond sur la pédale de frein. Desserrez le frein de stationnement. Placez le levier de vitesse en position marche avant (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
6. Conduisez le véhicule sur environ 16 km (10 mi) pour terminer le processus de réapprentissage.

Nota : Si vous n'exécutez pas le processus ci-dessus, la qualité du ralenti de votre véhicule pourra être compromise jusqu'à exécution de ce réapprentissage.

Les véhicules à carburant mixte fonctionnant à l'éthanol E85 sont susceptibles de démarrer difficilement et d'avoir des problèmes de comportement du moteur si l'ajustement et la teneur en éthanol du carburant n'ont pas fait l'objet du réapprentissage.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la boîte de vitesses doit réapprendre ses paramètres de stratégie adaptative. Par conséquent, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa souplesse de fonctionnement une fois qu'elle aura été

réactualisée. Nous recommandons de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Batteries jumelées (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'une batterie montée sur le châssis, sur le longeron du côté passager, derrière la porte du passager avant. Cette batterie est branchée en parallèle avec la batterie dans le compartiment moteur. Les deux batteries sont utilisées pour démarrer le véhicule.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

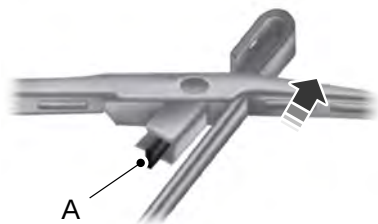
REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez déplacer manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est coupé. Cela permet de remplacer aisément les balais et de nettoyer la partie sous les balais.



E165804

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.



E165794

2. Dégagez la languette de balai d'essuie-glace (A) et séparez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
3. Installez le balai en inversant l'ordre de retrait.

Nota : Assurez-vous que les balais d'essuie-glace se verrouillent en place. Abaissez le bras d'essuie-glace et le balai sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace reviennent automatiquement à leur position normale lorsque le contact est établi.

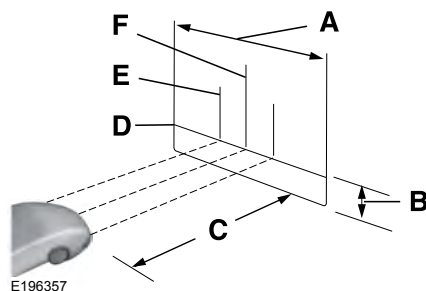
- Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.
- Vous pouvez améliorer la performance des essuie-glaces en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise.

RÉGLAGE DES PHARES

Nous réglons correctement en usine les phares de votre véhicule. Si votre véhicule a été accidenté, un concessionnaire autorisé doit vérifier l'alignement des phares.

Réglages vertical et horizontal (phares à bloc optique scellé)

Pour régler les phares, utilisez un appareil de réglage mécanique sur votre véhicule. Si vous disposez d'un appareil de réglage mécanique et que la croix de réglage est obstruée, réglez uniformément les pattes de l'adaptateur universel pour que la vue ne soit plus obstruée (conformément aux directives du fabricant de l'appareil). Vous pouvez aussi régler les phares visuellement comme suit.



E196357

- A 2,4 mètres (8 pieds).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 7,6 mètres (25 pieds).

Entretien

- D Ligne de référence horizontale.
- E Ligne de référence verticale pour le centre du phare.
- F Ligne de référence verticale pour le centre du véhicule.

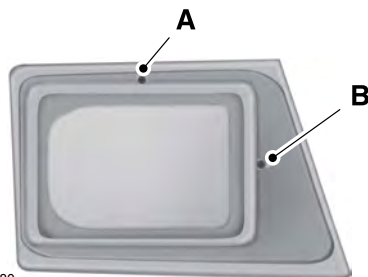
Pour régler les phares :

1. Garez votre véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds) d'une paroi verticale. Vérifiez l'alignement de vos phares lorsqu'il fait nuit ou dans un endroit sombre afin de pouvoir voir le faisceau de lumière qu'ils produisent.
2. Le centre des phares est identifié sur les lentilles (par un cercle ou une marque en forme de croix) ou sur l'écran de l'ampoule, à l'intérieur de la lampe (marque ou autre). Mesurez la distance allant du sol au centre du phare (B), puis tracez à la même hauteur une ligne de repère horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) de large sur le mur ou sur l'écran (D) (avec du ruban-cache, par exemple).
3. Allumez les feux de croisement et ouvrez le capot.



E167358

4. Localisez la zone de haute intensité du faisceau lumineux et placez l'extrémité supérieure de la zone d'intensité à égalité avec la ligne de repère horizontale (D). Si la limite supérieure de la zone de haute intensité n'est pas alignée avec la ligne horizontale, effectuez le réglage décrit à l'étape suivante.



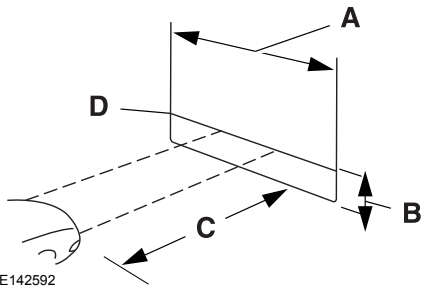
E196380

5. Localisez le régleur vertical (A) de chaque phare. Tournez la commande de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour effectuer le réglage vertical du phare.
6. En plus de la ligne horizontale tracée à l'étape 2, deux lignes verticales (E) doivent être tracées sur le mur ou sur l'écran au niveau de la ligne centrale des phares.
7. Localisez la zone de haute intensité du faisceau lumineux sur le mur ou sur l'écran. L'extrémité gauche de la zone de haute intensité doit coïncider avec la ligne verticale correspondant au phare faisant l'objet du réglage. Si la limite gauche de la zone de haute intensité n'est pas alignée avec la ligne verticale, effectuez le réglage décrit à l'étape suivante.

8. Localisez le régleur horizontal (B) de chaque phare. Faites coïncider la limite gauche de la zone d'intensité du faisceau lumineux avec la ligne verticale correspondant au phare en cours de réglage, en tournant le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou en sens contraire.

Procédure de réglage vertical (phares aérodynamiques)

Vous pouvez seulement régler les phares verticalement. Les phares ne requièrent pas de réglage horizontal.



- A 2,4 mètres (8 pieds).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 7,6 mètres (25 pieds).
- D Ligne de référence horizontale.

Pour régler les phares :

1. Garez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, vous devrez régler le phare.



E163806

- Repérez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un tournevis Phillips n°2 pour régler le phare dans le sens vertical.

6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 5.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

DÉPOSE D'UN PHARE

Phares aérodynamiques

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.



E196385

2. Retirez les trois vis du phare et tirez ce dernier hors de son logement.
3. Pour débrancher le connecteur électrique, appuyez sur la languette de déverrouillage, appuyez sur le connecteur vers l'avant, puis tirez sur celui-ci vers l'arrière.
4. Retirez le phare.

Pour poser un phare neuf, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.

Phares à bloc optique scellé

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.



E196387

2. Retirez les quatre vis du phare et déposez délicatement l'ampoule/enjoliveur.
3. Retirez les quatre vis et la bague de retenue.
4. Débranchez le connecteur électrique du phare et enlevez celui-ci.

Pour poser un phare neuf, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace du phare. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements. La dissipation de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Entretien

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une infiltration d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la glace.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence d'une condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules de phare (aérodynamique)

AVERTISSEMENT



Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.

Nota : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'utiliser.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 169).
3. Pour débrancher le connecteur électrique, appuyez sur la languette de déverrouillage, appuyez sur le connecteur vers l'avant, puis tirez sur celui-ci vers l'arrière.



E196386

4. Retirez l'ampoule en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis tirez tout droit.

Pour poser une ampoule neuve, inversez la procédure de retrait.

Remplacement des ampoules de feux de position et clignotants avant

Aérodynamique



E196388

Bloc scellé



E196389

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Retirez le boîtier de phare. Consultez la section **Remplacement des ampoules de phare** de ce chapitre.
3. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la.
4. Délogez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.

Pour terminer le remplacement de l'ampoule, reprenez les opérations de retrait en sens inverse.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux

Aérodynamique



E196390

Bloc scellé



E196391

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Retirez le boîtier de phare. Consultez la section **Remplacement des ampoules de phare** de ce chapitre.
3. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la.
4. Délogez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.

Pour terminer le remplacement de l'ampoule, reprenez les opérations de retrait en sens inverse.

Remplacement des ampoules de feux stop/feux arrière/feux de recul (fourgon tronqué uniquement)

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.



E163828

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

- Retirez les quatre vis et le verre du bloc optique.
- Retirez l'ampoule grillée de la douille en la tirant doucement sans la tourner et posez l'ampoule neuve.

Exterior Lamps (éclairage extérieur)

Lampe	Nom commercial
Feu de position latéral avant - Véhicules avec phares aérodynamiques.	W5W
Feu de position latéral avant - Véhicules avec phares à bloc optique scellé.	194
Feu de stationnement - Véhicules avec phares aérodynamiques.	3157AK
Feu de stationnement - Véhicules avec phares à bloc optique scellé.	3157K
Clignotant avant - Véhicules avec phares aérodynamiques.	3157AK
Clignotant avant - Véhicules avec phares à bloc optique scellé.	3157K
Feu de croisement - Véhicules avec phares aérodynamiques.	H13
Feu de route - Véhicules avec phares aérodynamiques.	H13
Phares - Véhicules avec phares à bloc optique scellé.	H6054
Feu de gabarit avant (rétroviseur extérieur).	2825
Feu stop, feu arrière et clignotant.	3157K
Feux de recul.	3156

Entretien

Éclairage intérieur

Lampe	Nom commercial
Lampe sous le capot.	906
Lampe de lecture.	578
Plafonnier.	578
Lampe d'aire de chargement.	578

Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

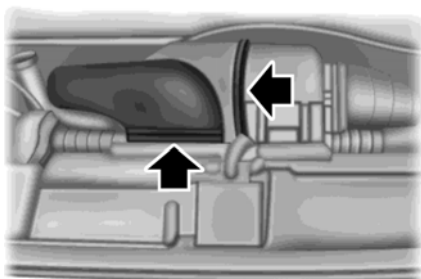


Pour éviter d'endommager le véhicule ou de vous blesser, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : L'emploi d'un filtre différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Voir **Pièces Motorcraft** (page 217). La cartouche du filtre à air doit être remplacée aux intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique normal** (page 310).

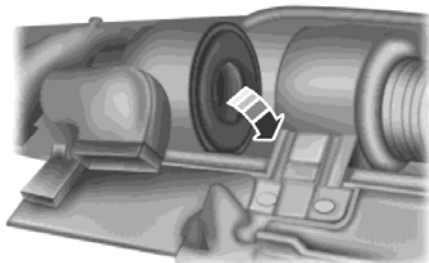
Nota : L'emploi d'un filtre différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;



E197063

1. Débranchez le manchon de prise d'air du support du radiateur.

2. Ouvrez la bride qui maintient ensemble les deux moitiés du boîtier du filtre à air.



E197064

3. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
4. Retirez le filtre du boîtier.
5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant dans le boîtier du filtre à air. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il n'était pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
6. Remettez en place les deux moitiés du boîtier du filtre à air et fixez la bride.
7. Branchez le manchon de prise d'air au support du radiateur.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Détachant	-
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essayez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Entretien du véhicule

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 179).

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyeur pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyeur pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : Testez le nettoyeur ou le détachant sur une surface peu visible.

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.

Nota : Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.

Nota : L'application de nettoyeurs industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.

Nota : N'utilisez aucun nettoyeur pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.

Nota : Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyeur pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

Entretien du véhicule

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Entretien du véhicule

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de véhicules utilitaires, fourgons et camions

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.



En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants et les bébés doivent être retenus adéquatement par un dispositif conçu à leur intention afin de réduire les risques de blessures ou d'éjection du véhicule.

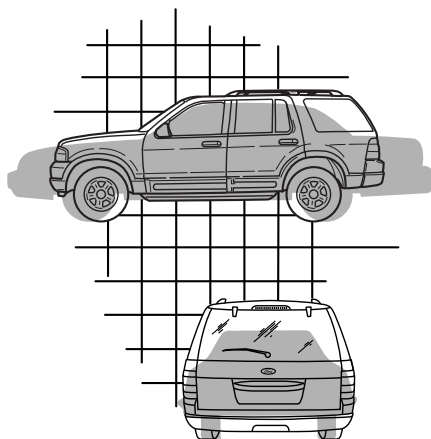


E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

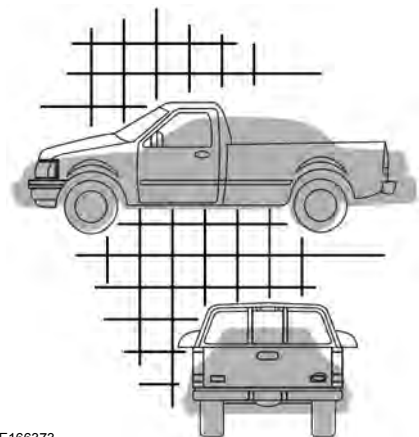
Les différences entre les véhicules utilitaires sport, les fourgons et les camions, et certains autres véhicules sont importantes. Votre véhicule peut être :



E145299

Jantes et pneus

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.



E166373

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport, les fourgons et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et dont la hauteur varie plus entre les conditions en charge et à vide.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le Department of Transportation des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. La performance relative d'un

pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** Numéro sur le flanc de chaque pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus P-métriques, 2,4 bar (35 lb/po²) ou 2,5 bar (36 lb/po²) en fonction des dimensions des pneus et pour les pneus métriques, 2,5 bar (36 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire :** Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est arrêté à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant d'avoir parcouru 1,6 kilomètre (1 mile).

Jantes et pneus

*Pression de gonflage recommandée :

La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Surface du pneu située à côté de la jante.

***Flanc du pneu :** Surface entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

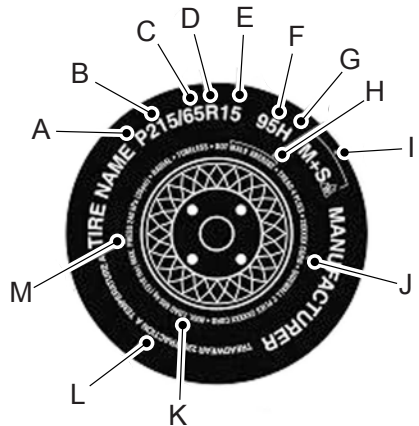
***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et

décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT relatif aux normes de sécurité qui peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

Jantes et pneus

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H :** Indique l'indice de vitesse. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Indice de vitesse	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)

Jantes et pneus

Indice de vitesse	km/h (mph)
H	210 (130)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis : Il débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des nappes et matières utilisées : Indique le nombre de nappes ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage

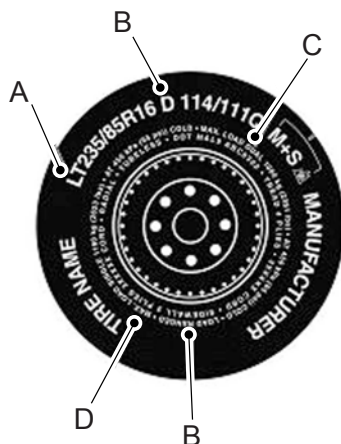
maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur automobile indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des

pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, comme la charge normale du pneu ou le type de carcasse (radiale sans chambre).

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Jantes et pneus

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :**

Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale en kg (lb) de roues jumelées à kPa (po/lb²) de pression à froid :**

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

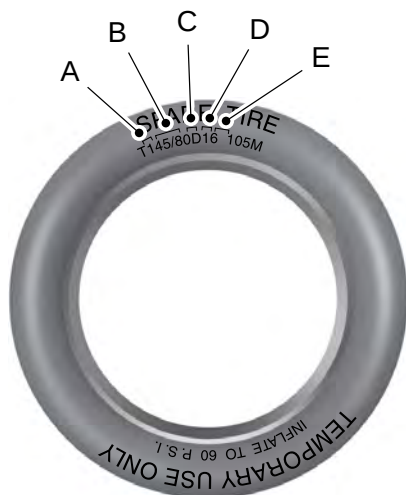
D. **Charge maximale en kg (lb) de roues simples à kPa (po/lb²) de pression à froid :**

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie un total de deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type T comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé temporairement sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 80 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type diagonal.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre pour pneus (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule ou l'étiquette d'homologation des pneus (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette

d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux spécifiés par Ford, un phénomène de dandinement du véhicule peut se produire. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus non adéquats (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées au véhicule, comme l'installation de nécessaires de levage. Si un dandinement se produit, vous devez ralentir lentement en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale stipulée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à

la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette d'homologation des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression des pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 kilomètre (1 mile).

Nota : Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mile), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneu de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jante et pneu de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours classiques et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Information sur la pression de gonflage des pneus

AVERTISSEMENT

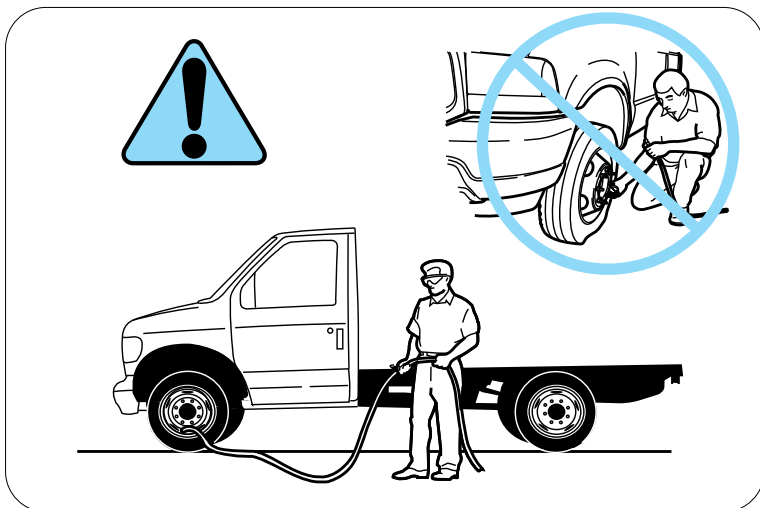


Un pneu gonflé et sa jante peuvent être très dangereux s'ils sont mal utilisés, réparés ou entretenus. Pour réduire les risques de blessures graves, ne regonflez jamais un pneu à plat ou très dégonflé, sans l'avoir au préalable démonté de la jante à des fins d'inspection. Avant de gonfler des pneus ou de remplacer des pneus ou des roues, prenez toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et de l'équipement.

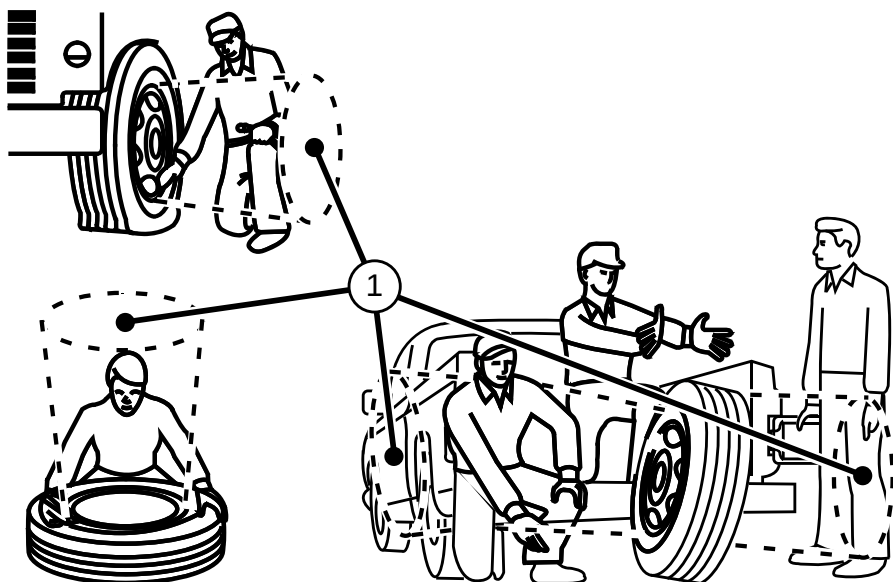
Tous les pneus à carcasse d'acier (selon l'équipement) :

Ce type de pneu utilise des câbles d'acier dans ses flancs. Ils ne peuvent donc pas être traités comme des pneus normaux de camionnettes. L'entretien de ce type de pneus, incluant le réglage de la pression de gonflage, doit être effectué par du personnel qualifié possédant l'équipement nécessaire, conformément aux normes de l'Occupational Safety and Health Administration. Ainsi, lors de toute procédure impliquant le gonflage des pneus, le technicien ou l'opérateur doit utiliser un dispositif de gonflage à distance et veiller à ce que toutes les personnes se trouvent à une distance suffisante.

Jantes et pneus



E161437



E161438

AVERTISSEMENT



Restez hors de la trajectoire (1) comme illustré.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles qui pourraient permettre les fuites d'air, et

réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent pas de déchirure, coupure, boursoufflement ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez

pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaisson ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 millimètres (1/16 pouce), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes

de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 millimètres (1/16 pouce).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Vérifiez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que gonflements de la bande de roulement ou des flancs, fissures des sculptures ou déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et

décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT relatif aux normes de sécurité qui peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que

AVERTISSEMENTS

pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille recommandée du pneu et de la jante est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Pour réduire le risque de blessures graves lors du remplacement de pneus et de jantes, ne dépassez pas la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures

AVERTISSEMENTS

additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale spécifiée, lubrifiez de nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est correcte.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
3. Tenez-vous à au moins 3,6 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

AVERTISSEMENTS

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance en vous tenant au minimum à 3,6 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés sur des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus non recommandés par Ford peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Remplacement d'un pneu certifié gaz à effet de serre

Les pneus installés en usine sur ce véhicule en tant qu'équipement d'origine sont conformes à la réglementation sur les gaz à effet de serre et sur l'efficacité énergétique. Les pneus de remplacement doivent avoir un niveau de résistance au roulement égal ou inférieur (TRRL ou Crr). Consultez votre ou vos fournisseurs de pneus pour en savoir plus sur les pneus de remplacement appropriés.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence dont vous faites preuve au volant, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours.

Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble roue-pneumatique mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT



Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont indiquées sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, il est nécessaire de mettre à jour les paramètres du système. Réinitialisez toujours le système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

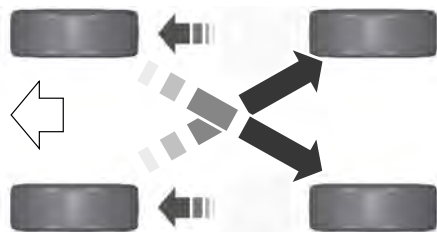
Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Un ensemble jante et pneu de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il est parfois possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

Jantes et pneus

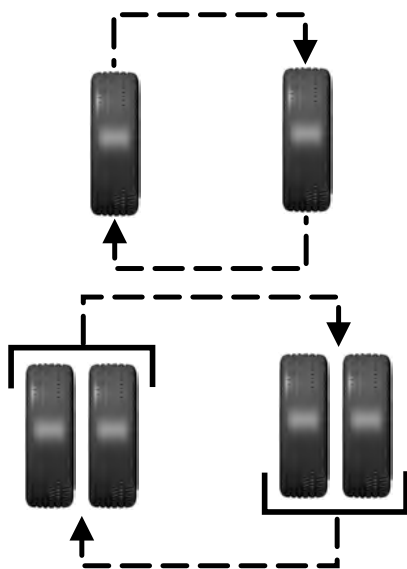


E142548

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma).

Véhicules à propulsion arrière, roues jumelées - Permutation des six pneus (pneus avant en haut du schéma).

Si votre véhicule est équipé de roues arrière jumelées, il est recommandé de permuter les pneus avant et arrière (par paires) latéralement seulement. Nous ne recommandons pas de séparer les roues arrière jumelées. Permutez-les latéralement par paires. Une fois la permutation effectuée, ajustez la pression de gonflage de chaque pneu en fonction des conditions propres au véhicule.



E166988

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Il est fortement conseillé de respecter la pression de gonflage recommandée par Ford inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer

nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de mêmes spécifications) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes à neige SAE de catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu

sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

Jantes et pneus

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Jantes et pneus

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont

sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaillon peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaillon, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Le capteur de pression du pneu cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 206).



Pour déterminer la ou les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de la porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette d'homologation des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Voir **Transport de charge** (page 107).



N'utilisez jamais de roues ou d'écrous de roue différents de ceux qui équipent d'origine votre véhicule afin de n'endommager ni la roue ni l'embase. Un tel dommage risque de causer la perte d'une roue en cours de route.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir

Système de surveillance de la pression des pneus (page 206). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et

pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

- 1. Mini-roue de secours type T :** Le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.
- 2. Roue de secours de dimensions normales, mais différente avec étiquette :** La roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différente ci-dessus, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph);
- dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- tracter de remorque;
- utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente;
- utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer la roue de secours différente.

Jantes et pneus

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet néfaste sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mph);
- monter plus d'une roue de secours différente à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P) ou au point mort (N).



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou point mort (N) et que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à la roue qu'il faut changer.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

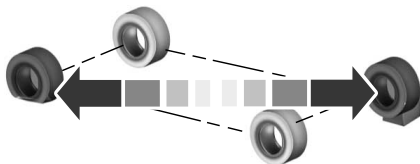


Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, en prenant en compte son chargement et ses modifications éventuels.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Dépose de la roue à plat

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

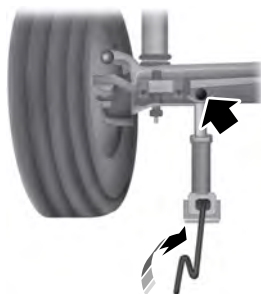


E142551

3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue située en diagonale de la roue à soulever.
4. Retirez la roue de secours et le cric de leur rangement.
5. Déposez l'enjoliveur (selon l'équipement) en insérant l'extrémité amincie du démonte-roue sous l'enjoliveur de roue ou le chapeau de moyeu et en tournant le démonte-roue.

6. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.

Point de levage



E201348

Point de levage sur l'essieu avant : Placez le cric sous l'axe de l'essieu avant, sur la surface avant.

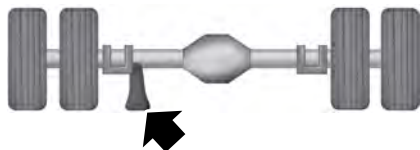
Nota : Ne placez pas le cric sous la timonerie de direction.



E201346

Points de levage sur l'essieu arrière : Tous les modèles sauf le E-350 et le E-450 à roues arrière jumelées.

Jantes et pneus



E201347

Points de levage sur l'essieu arrière : E-350 et E-450 à roues arrière jumelées.

Installation de la roue de secours

1. Consultez les diagrammes ci-dessus pour localiser le point de levage approprié pour votre véhicule.
2. Soulevez votre véhicule en faisant tourner l'écrou du cric dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide du levier de manœuvre du cric. Une fois la roue au pneu dégonflé soulevée du sol, retirez les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue.
3. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

4. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E161441

5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 215).
6. Reposez l'enjoliveur ou le chapeau de moyeu, le cas échéant. Assurez-vous qu'elles s'enclenchent en place.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue.
8. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue.

Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Taille de boulon	Nm (lb.ft)
Écrou de roue deux pièces 9/16 x 18	190 Nm (140 lb.ft)

Si votre véhicule est équipé de roues arrière simples, resserrez les écrous de roue au couple requis après les 160 premiers kilomètres (100 miles) de conduite après chaque intervention pratiquée sur les roues (permutation des pneus, crevaison, remplacement d'une roue, etc.).

Sur les véhicules équipés de roues arrière jumelées, resserrer les écrous de roue au couple prescrit après 160 kilomètres (100 miles), puis après 800 kilomètres (500 miles) de conduite d'un véhicule neuf et après toute intervention (permutation des pneus, remplacement d'un pneu à plat ou dépose d'une roue).



E161443

Pour tous les écrous de roue plats en deux pièces, appliquez une goutte d'huile moteur entre la rondelle plate et l'écrou. Ne mettez pas d'huile moteur sur le filet des écrous de roue ni sur le filet des goujons de roue.



E145950

A Trou pilote de roue

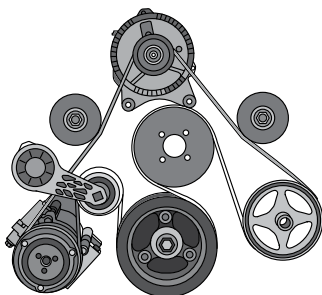
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 6,2 L

Moteur	Moteur V8 6,2 L
Cylindrée (po ³)	378
Ordre d'allumage	1-5-4-8-6-3-7-2
Système d'allumage	Bobine directe
Écartement des électrodes	0,041-0,047 in (1,04-1,20 mm)
Taux de compression	9,8:1

Cheminement de la courroie d'entraînement



E163761

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 6,8 L

Moteur	6.8L V10
Cylindrée (po ³)	415
Ordre d'allumage	1-6-5-10-2-7-3-8-4-9
Système d'allumage	Bobine directe
Écartement des électrodes	0,052 — 0,056 in. (1,32 — 1,42 mm)
	0,051 — 0,057 in. (1,29 — 1,45 mm) (avec préaménagement CNG)
Taux de compression	9,0:1

Capacités et spécifications

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur V10 de 6,8 L avec climatisation



E161788

Moteur V10 6,8 L sans climatisation



E161789

PIÈCES MOTORCRAFT - 6,2 L

Composant	Moteur V8 6,2 L
Élément de filtre à air.	FA-1632
Filtre à huile.	FL-820-S
Batterie.	BXT-65-650 BXT-65-750
Batterie (auxiliaire).	BXT-65-750
Bougies.	SP-526
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-187
Balai d'essuie-glace.	WW-2005

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique normal** (page 310).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 6,8 L

Composant	Référence pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1632
Filtre à huile.	FL-820-S
Batterie.	BXT-65-650 BXT-65-750
Batterie (auxiliaire).	BXT-65-750
Bougies.	SP-521
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-187
Balai d'essuie-glace.	WW-2005

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

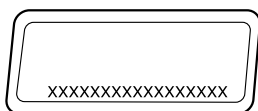
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 306).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

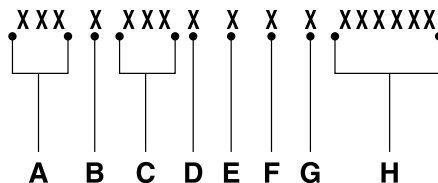
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

XXXXX KG (XXXXX LB)

WITH XXXX KG (XXXXX LB)

WITH XXXX KG (XXXXX LB)

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX

XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

WITH XXXX KG (XXXXX LB)

WITH XXXX KG (XXXXX LB)

XXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX

XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXXX-XX

E167814

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R140	P

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 6,2 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

Article	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	6,6 L (7,0 pte)
Liquide de refroidissement moteur	20,2 L (21,3 pte)
Liquide de refroidissement - avec chauffage arrière auxiliaire	29,1 L (30,7 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Liquide de direction assistée	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de direction assistée
Huile pour boîte de vitesses automatique	16,5 L (17,4 pte) *
Huile pour pont à glissement limité Dana M70FF (M267FF) E-350	3,1 L (6,6 chopines)**
Huile pour pont à glissement limité Dana M70HD (M273HD) E-450	4,6 L (9,7 chopines)**
Huile pour pont classique Dana M70FF (M267FF) E-350	3,1 L (6,6 chopines)**
Huile pour pont classique Dana M70HD (M273HD) E-450	4,6 L (9,7 chopines)**
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations
Réservoir de carburant	151 L (40 gal)
Réservoir de carburant (en option ou E-Super Duty)	208 L (55 gal)

Capacités et spécifications

Article	Contenance
Frigorigène	0,85 kg (1,9 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	237 ml (8,0 fl oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (préménagement)	473 ml (16,0 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

**Remplissez le pont arrière Dana jusqu'à environ 6 mm — 14 mm (1/4 po — 9/16 po) en dessous de l'orifice de remplissage.

Spécifications

Liquides

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité Motorcraft® SAE 5W-30 XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de première qualité Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Liquide de direction assistée et huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de direction assistée et huile de boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour pont à glissement limité Dana (É.-U.) : Huile synthétique pour pont SAE 75W-90 Motorcraft® XY-75W90-QLS	ES-PM-M2013 GL-5
Huile pour pont à glissement limité Dana (Canada) : Huile synthétique pour pont SAE 75W-90 Motorcraft® CXY-75W90-LS12	ES-PM-M2013 GL-5
Huile pour pont classique Dana (É.-U. et Mexique) : Huile de pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont classique Dana (Canada) : Huile de pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-IL	WSP-M2C197-A
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-auto de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft®	WSS-M14P19-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
CXC-37-(A, B, D, F)	
Frigorigène de climatisation (États-Unis) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--
Caoutchoucs d'étanchéité de porte : Lubrifiant à base de silicone en aérosol XL-6	ESR-M13P4-A

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Capacités et spécifications

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire à l'efficacité du freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances éventuelles.

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 6,8 L

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

Capacités et spécifications

Article	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement moteur	28,8 L (30,4 pte) ¹
Liquide de refroidissement - avec chauffage arrière auxiliaire	30,8 L (32,5 pte) ¹
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Liquide de direction assistée	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de direction assistée
Huile pour boîte de vitesses automatique	16,5 L (17,4 pte) ²
Huile pour pont à glissement limité Dana M70FF (M267FF) E-350	3,1 L (6,6 chopines) ³
Huile pour pont à glissement limité Dana M70HD (M273HD) E-450	4,6 L (9,7 chopines) ³
Huile pour pont classique Dana M70FF (M267FF) E-350	3,1 L (6,6 chopines) ³
Huile pour pont classique Dana M70HD (M273HD) E-450	4,6 L (9,7 chopines) ³
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations
Réservoir de carburant	151 L (40 gal)
Réservoir de carburant (en option ou E-Super Duty)	208 L (55 gal)
Frigorigène	0,85 kg (1,9 lb)

Capacités et spécifications

Article	Contenance
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	237 ml (8,0 fl oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (préménagement)	473 ml (16,0 fl oz)

¹Veillez contacter votre concessionnaire autorisé pour le liquide de refroidissement prescrit.

²Contenance approximative pour remplissage à sec. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

³Remplissez les ponts arrière Dana jusqu'à environ 6 mm — 14 mm (1/4 po — 9/16 po) en dessous de l'orifice de remplissage.

Spécifications

Liquides

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft® de couleur jaune	WSS-M97B51-A1* Véhicules produits jusqu'au 24 juin 2016

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
VC-7DIL-B	
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft® de couleur jaune CVC-7DIL-B2	WSS-M97B51-A1* Véhicules produits jusqu'au 24 juin 2016
Liquide de refroidissement (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2* Véhicules produits après le 11 juillet 2016
Liquide de refroidissement (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2* Véhicules produits après le 11 juillet 2016
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Liquide de direction assistée et huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de direction assistée et huile de boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour pont à glissement limité Dana (É.-U.) : Huile synthétique pour pont SAE 75W-90 Motorcraft® XY-75W90-QLS	ES-PM-M2013 GL-5
Huile pour pont à glissement limité Dana (Canada) : Huile synthétique pour pont SAE 75W-90 Motorcraft® CXY-75W90-LS12	ES-PM-M2013 GL-5
Huile pour pont classique Dana (É.-U. et Mexique) : Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile pour pont classique Dana (Canada) : Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de liquide lave-glace de haute qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (États-Unis) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante XL-1	--
Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barilletts de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile dégrippante MXL-1	--
Caoutchoucs d'étanchéité de porte : Lubrifiant à base de silicone en aérosol	ESR-M13P4-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
XL-6	

* Pour déterminer le liquide de refroidissement qui convient à votre véhicule, contactez votre concessionnaire autorisé.

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- des niveaux d'émissions accrus;
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire à l'efficacité du freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances éventuelles.

Capacités et spécifications

Nota: *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

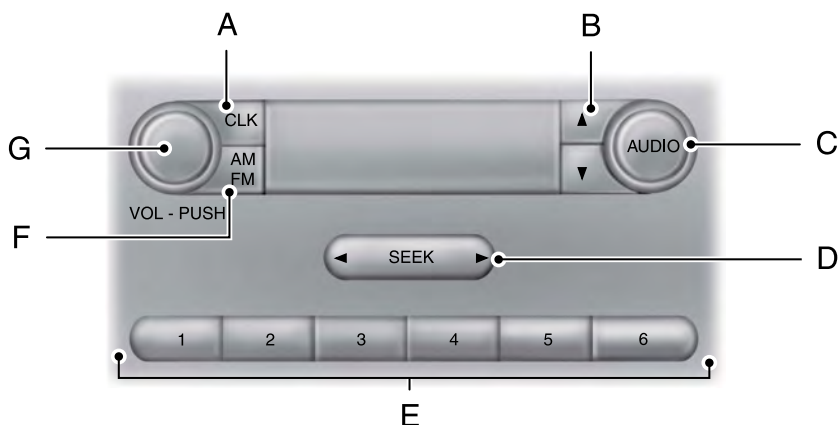
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.

Chaîne audio



E163157

- A **HORLOGE :** Appuyez sur ce bouton pour afficher l'horloge. Pour régler l'heure, maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que les heures se mettent à clignoter. Appuyez sur les touches fléchées pour régler les heures, puis faites de même pour régler les minutes. Appuyez à nouveau sur HORLOGE pour quitter le mode de réglage de l'heure.
- B **SYNTONISATION :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.
- C **AUDIO :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- D **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction.
- E **Pavé numérique :** En mode radio, vous pouvez mémoriser vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.
- F **AM/FM :** Appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM , prise d'entrée audio.
- G **VOL et marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Tournez-la pour régler le volume.

Chaîne audio

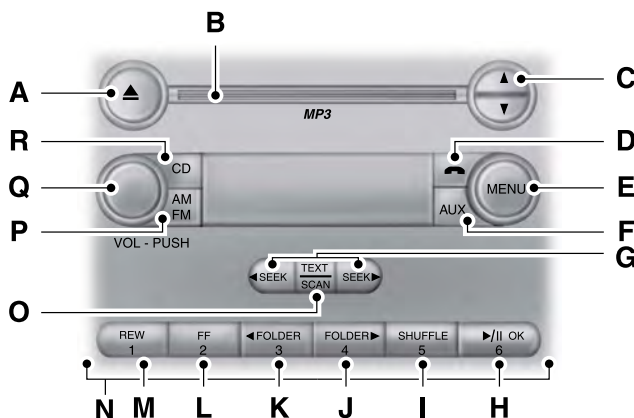
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Vous pouvez utiliser votre chaîne stéréo jusqu'à une heure après avoir coupé le contact. Appuyez sur la touche de marche-arrêt pour permettre au système d'être en fonction après que le contact a été coupé. La chaîne stéréo audio se mettra automatiquement hors fonction après une heure.



E194379

- A Eject (éjecter) :** appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- B Fente de CD :** Vous permet d'insérer un disque compact.

Chaîne audio

- C Syntonisation :** en mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.
- D PHONE :** appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez la documentation SYNC.
- E MENU :** appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio.
- Réglez l'heure en appuyant sur **MENU** jusqu'à ce que **RÉGLAGE DES HEURES** ou **RÉGLAGE DES MINUTES** apparaisse et en utilisant les touches fléchées.
- La fonction **COMPRESS** (compression) est seulement disponible aux modes lecteur de disques compacts et MP3. L'activation de la fonction de compression permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et d'harmoniser ainsi le niveau d'écoute. Utilisez les touches **SEEK** (recherche automatique) et les touches fléchées vers le haut et le bas pour activer et désactiver ce mode.
- F AUX :** appuyez sur cette touche pour accéder aux appareils que vous branchez dans votre véhicule ou pour alterner entre eux.
- G Recherche automatique, avance et retour rapides :** en mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance ou retour rapide.
- H Lecture/pause et OK :** appuyez sur cette touche pour mettre la station en sourdine. Appuyez pour lire ou interrompre momentanément une piste. Appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu.
- I SHUFFLE (lecture aléatoire) :** Vous permet de lire la musique d'un dossier de disque compact ou d'un dossier de fichiers MP3 dans un ordre aléatoire.
- J Folder (dossier) :** appuyez sur cette touche pour accéder au dossier suivant d'un disque MP3.
- K Folder (dossier) :** appuyez sur cette touche pour accéder au dossier précédent d'un disque MP3.
- L FF (avance rapide) :** appuyez sur cette touche pour effectuer une avance rapide manuelle dans la piste d'un disque compact ou un fichier MP3.
- M REW (retour en arrière) :** appuyez sur cette touche pour effectuer un retour en arrière manuel dans la piste d'un disque compact ou un fichier MP3.
- N Pavé numérique :** en mode radio, vous pouvez mémoriser vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de pré-réglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. La fonction **AUTOSET** des options **MENU** n'efface pas vos stations présélectionnées d'origine.

Chaîne audio

- O **TEXT/SCAN (texte/balayage automatique) :** appuyez sur cette touche pour chercher manuellement une station dans la bande de fréquences. Dans les modes radio, lecteur de disques compacts et MP3, maintenez cette touche enfoncée pour entendre un bref extrait des stations de radio, des pistes du disque compact ou des fichiers MP3. dans les modes lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre du disque. En mode texte, un texte supplémentaire peut parfois être affiché. Lorsque l'indicateur « < / > » est actif, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour afficher le texte additionnel.
- P **AM/FM :** appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM.
- Q **VOL (volume) et ON/OFF :** appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Tournez-la pour régler le volume. La fonction **SPEEDVOL** (volume assujéti à la vitesse) des options **MENU** compense les niveaux de bruit quand le véhicule accélère.
- R **CD :** appuyez sur ce bouton pour écouter un disque compact.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Chaîne audio

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Nota : Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Chaîne audio

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie

HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, synntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Synntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou synntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



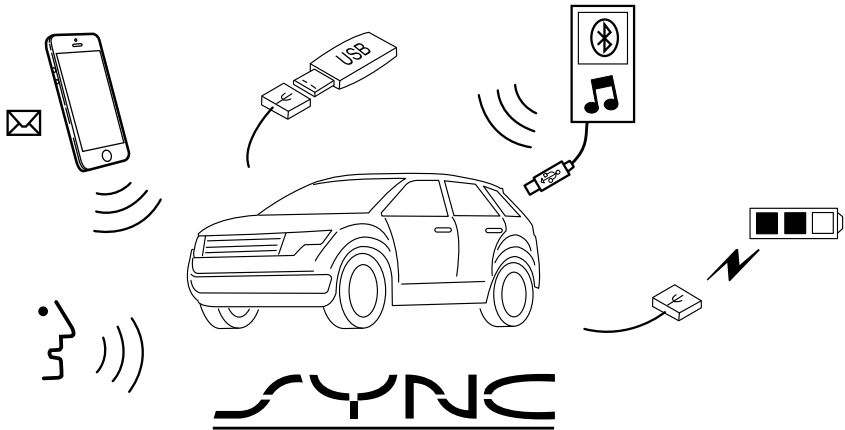
La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E201595

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 277).

GÉNÉRALITÉS



E198355

Le SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portable.
- D'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services* SYNC (circulation, directions et information).
- D'utiliser les applications telles que Stitcher au moyen de SYNC AppLink.

- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et nécessitent une activation.

**La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Soutien

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1 800 565 3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Activer Bilan du véhicule et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services* SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal.

Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les chapitres qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur la touche de commande vocale, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur la touche de commande vocale.

Démarrage d'une session vocale



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 48).

À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des instructions suivantes :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Système audio Bluetooth	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
Annuler	Annuler la commande en cours.
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Accéder aux applications mobiles.
Téléphone	Passer des appels.
USB [1]	Accéder à l'appareil relié au port USB.
Bilan du véhicule	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
Paramètres de la voix Préférences de la voix	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
Aide	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | arrêter | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou arrêter ou quitter.

Vous devez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque Mobile (apps | applications) s'affiche, vous devez énoncer : mobile suivi de apps ou applications.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque (USB [clé] | iPod | MP3 [lecteur]) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Nota : Les Services* SYNC et le Bilan du véhicule sont uniquement disponibles aux États-Unis.

Interaction et rétroaction du système

L'équipement fournit de l'information par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de commande vocale). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 48).

À l'invite, énoncez ce qui suit :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Paramètres de la voix Préférences de la voix	
Suivi de l'une des commandes suivantes :	
Mode interactif standard	Fournir une interaction et un guidage plus détaillés.
Mode interactif avancé	Fournir moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Invites de confirmation désactivées	Deviner au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
Invites de confirmation activées	Clarifier votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone mobile. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Listes des candidats du support désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du support activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs multimédias.
Listes des candidats du téléphone désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du téléphone activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant
- Terminaison d'un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial du téléphone

Nota : SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 1 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Appuyez sur la touche du téléphone. Lorsque l'écran affiche un message indiquant qu'aucun téléphone n'est couplé, procédez comme suit :

Message	Mesure à prendre et description
AUCUN TÉL.	Appuyez sur la touche OK .
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Nota : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
AJOUT APP.	Appuyez sur la touche OK . Lorsque le message suivant s'affiche à l'écran.
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) ou le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites :

Commandes vocales
Téléphone
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
Historique des appels entrants
Historique des appels manqués
Historique des appels sortants
Répertoire ____
Répertoire ____ domicile

Commandes vocales
Répertoire ____ travail
Répertoire ____ bureau
Répertoire ____ cellulaire

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Vous pouvez aussi énoncer l'une des commandes suivantes :

Commande vocale
Appeler ____
Appeler ____ à son domicile
Appeler ____ au travail
Appeler ____ au bureau

Commande vocale
Appeler ___ sur le mobile
Appeler ___ À un autre numéro
Composer

Aucune de ces commandes n'est disponible si l'information de votre téléphone cellulaire n'est pas complètement téléchargée à l'aide de Bluetooth.

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Les commandes suivantes sont uniquement disponibles lors d'appels actifs :

Commandes vocales
Aller à la section confidentialité
En attente
Joindre

Commandes du menu du téléphone

Pour accéder au menu du téléphone au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu [du téléphone]
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]

Commande vocale
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] activée
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] désactivée
[Définir les] Paramètres de sonnerie [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 1 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 2 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 3 [du téléphone]
Paramètres de la sonnerie [du téléphone] désactivés
Batterie
Nom du téléphone
Signal
Boîte de réception des messages texte
Envoyer [nouveau] message texte

Vous n'avez pas besoin d'énoncer le mot entre parenthèses pour que le système comprenne votre commande.

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un contenu, par exemple à nom ou à un numéro dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran.

Établissement d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Appeler ____	Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.
Composer	À utiliser pour entrer un numéro de téléphone chiffre par chiffre.
Lorsque le système confirme le numéro, énoncez l'une des commandes suivantes :	
Composer	Pour confirmer le numéro et passer l'appel.
Supprimer	Pour effacer le dernier chiffre énoncé. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche fléchée de gauche.
Effacer	Pour effacer tous les chiffres énoncés. Vous pouvez aussi maintenir la touche fléchée de gauche enfoncée.

Pour mettre fin à un appel, maintenez enfoncée la touche rouge du téléphone.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone.
- Refuser l'appel en maintenant la touche rouge de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appuyez sur la touche MENU lors d'un appel actif, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MENU APPELS	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
CONFIDENT.	Appuyez sur la touche OK pour faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.

Message	Mesure à prendre et description
EN ATTENTE	Appuyez sur la touche OK pour mettre un appel actif en attente.
COMB. APP.	Joindre deux appels. SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique. 1. Appuyez sur la touche du téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen de SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler jusqu'à Conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK. Patientez jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
	COMB. APP. Appuyez sur la touche OK.
SONS ENTRÉE	Entrez des tonalités telles que des numéros pour des mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit à titre de confirmation. Répétez l'étape au besoin.
RÉPERTOIRE	Pour accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler le contact.
HIST. APPELS	Pour accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire,

d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, par exemple le service Assistance 911, le bilan du véhicule et les services SYNC.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
RCMPST TÉL.	Appuyez sur la touche OK pour recomposer le dernier numéro appelé. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer.
RCMPST TÉL.	Accédez à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué, une fois le téléphone compatible Bluetooth relié à SYNC. ¹ Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. APP ENTRANT APP SORTANT APP. MANQUÉ Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire et votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
RÉPERTOIRE	Pour effectuer des recherches dans votre répertoire, sélectionnez : « RECHERCHER » Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas ou le haut jusqu'au nom souhaité et appuyez sur OK . En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du

Message	Mesure à prendre et description	
		numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK . Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.
	Pour chercher un nom dans votre répertoire, sélectionnez : RECHERCHER	Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la première lettre de l'entrée du répertoire s'affiche. Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la deuxième lettre de l'entrée du répertoire souhaitée s'affiche. Appuyez sur OK . Continuez à sélectionner des lettres pour affiner votre recherche. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche fléchée droite sur le cadran. SYNC vous amène au nom du répertoire correspondant à votre entrée. Appuyez sur OK . En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK . Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK pour envoyer, télécharger, lire ou supprimer des messages texte. ¹	
PARAM TÉLÉPH	Affichez l'état de votre téléphone, configurez les sonneries, sélectionnez un avis de message, modifiez les entrées du répertoire et téléchargez automatiquement le contenu de votre téléphone cellulaire entre autres. ¹	

Message	Mesure à prendre et description
SYNC-Apl	Accédez au portail des services SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, par exemple des rapports de circulation routière et des itinéraires. ³
Assist. 911	Passez automatiquement un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident. ⁴
État véhicule	Exécutez et recevez un rapport de diagnostic du véhicule. ³
APPLICATIONS	Interagissez avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
PARAM. SYST	Accédez aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu du téléphone.

¹ Cette fonction est asservie au téléphone.

² Cette fonction est asservie au téléphone et à la vitesse.

³ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

⁴ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte. Le système peut aussi lire les messages texte entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages texte au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages texte entrants.

Nota : Le transfert de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message texte, une tonalité audible retentit et l'écran d'information affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Suite à l'avis, vous pouvez exécuter l'une des opérations suivantes :

Ne faites rien et le message sera transféré dans dans votre boîte de réception des messages texte.

Pour que SYNC lise le message au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Lecture des messages	SYNC vous lit le message texte le plus récent.

Pour ouvrir le message texte, appuyez sur OK afin de le recevoir et l'ouvrir. Appuyez sur la touche OK de nouveau et SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de transférer le message.

Répondez au message ou transférez-le, appuyez sur OK et utilisez les touches de défilement pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description
RÉPONDRE	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
TRANSFÉRER	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages texte

La messagerie texte est une fonction asservie au téléphone. Si votre téléphone est compatible, SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte.

Nota : L'envoi de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
ENVOYER MSG?	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler jusqu'au message voulu. 3. Appuyez sur la touche OK. 4. Faites défiler les entrées de votre répertoire ou de l'historique des appels, ou composez un nouveau numéro. 5. Appuyez sur la touche OK pour accéder au contact voulu. 6. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message texte avec la signature suivante : Ce message a été envoyé depuis mon véhicule Ford.
CHARGER SMS	Vous permet de télécharger vos messages non lus dans SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran indique que le système télécharge vos messages. Lorsque le téléchargement est terminé, SYNC vous redirige vers votre boîte de réception.
SUPPR. TOUT	Vous permet de supprimer les messages texte actuels de SYNC. Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran vous prévient lorsqu'il a fini de supprimer tous vos messages texte. SYNC vous ramène au menu des messages texte.
RETOUR	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu actuel.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les réglages de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à certaines fonctions et de les régler. Par exemple les sonneries, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description	
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .	
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
ÉTAT TÉL.	Affichez le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la batterie du téléphone et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.	
PARAM. SON.	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants. Vous pouvez sélectionner l'une des sonneries du système ou l'une des sonneries de votre téléphone. Appuyez sur la touche OK et utilisez les touches de défilement pour écouter les options disponibles. Vous pouvez aussi choisir d'utiliser la sonnerie de votre téléphone.	
	Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner la sonnerie voulue. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone.	
NOTIFICAT.	Vous avez la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK, puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. ACT NOTIF DSCT NOTIF	
MODIF RÉPERT	Modifiez le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler pour choisir entre :	
	<table> <tr> <td>AJT CNTCTS</td><td>Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.</td></tr> </table>	AJT CNTCTS
AJT CNTCTS	Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.	

Message	Mesure à prendre et description	
	SUPPR RPRT	Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. SYNC vous renvoie au menu Paramètres du téléphone.
	TÉLCH RÉPERT	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement ? apparaît.
CHARG. AUTO	Téléchargez automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner.	
	TLC AUTO AC?	Lorsque ce message apparaît, appuyez sur OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages texte ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est relié à SYNC. *
NOMS ÉNONCÉS	Lorsque cette option est activée, SYNC énonce le nom du contact qui s'affiche sur l'écran lors du défilement dans le répertoire téléphonique.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

* La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et du nombre d'entrées à télécharger. Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont automatiquement supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu Téléphone, utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
AJOUT APP.	Voir Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone (page 249). ¹
CONNEXION. BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. ² Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés. Utilisez les touches de défilement jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour relier le téléphone.
APP PRNCPL?	Définissez un téléphone précédemment couplé comme téléphone principal. ³ Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.
BT ACT/DSCT	Activez ou désactivez la fonction Bluetooth. ⁴ Appuyez sur OK et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK . La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
SUPPR. APP.	Supprimez un téléphone couplé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimez tous les téléphones préalablement couplés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).

Message	Mesure à prendre et description
	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

¹ Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

² Vous ne pouvez relier qu'un appareil à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

³ SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque (*).

⁴ La désactivation du système Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux paramètres par défaut et de les définir, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Pour accéder au menu Avancé, appuyez sur la touche du téléphone pour entrer dans le menu Téléphone, puis utilisez les touches de défilement pour :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Sélectionnez parmi ce qui suit :

Invites	Obtenez de l'aide de SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites : - Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler jusqu'à alterner entre Activer et Désactiver. - Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. SYNC vous ramène au menu Avancé.
---------	---

Message	Mesure à prendre et description	
Langues	- Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. Sélectionner l'anglais, le français ou l'espagnol. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. - Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC vous ramène au menu Avancé.	
Par défaut	Restaurez les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message suivant s'affiche. Restaurer?	
MASTER RESET	Effacez complètement toute l'information enregistrée dans SYNC, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés, et revenir aux paramètres par défaut du système établis en usine. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message lorsque le processus est terminé. SYNC vous ramène au menu Avancé.	
REDÉMARRAGE SYNC	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option.	
	CONFIRMER REDÉMARRAGE?	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option. Il vous suffit d'appuyer sur la touche OK une seule fois. Lorsqu'il redémarre, SYNC ne réagit pas pendant 2 à 4 minutes. Patientez 2 à 4 minutes avant de procéder à une commande SYNC
Install app	Installez les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.	
INFO SYSTÈME	Accédez au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

* Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 32). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 128). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation ou désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
Marche Arrêt	Appuyez sur la touche OK lorsque l'option voulue s'affiche sur l'écran de la radio.

Les sélections de désactivation comprennent :

Message	Mesure à prendre et description
Désactiver avec rappel :	fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Désactiver sans rappel :	fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Nota : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Nota : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.

Nota : En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 miles.

Nota : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention

Vous pouvez exécuter un bilan du véhicule après que votre véhicule a tourné pendant au moins 60 secondes. Choisissez l'une des options suivantes.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale, puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Bilan du véhicule	Le système exécute un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et en transmet les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour utiliser l'écran, appuyez sur le bouton de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
État véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Tlc Auto Ac?	Appuyez sur la touche OK et sélectionnez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage.*
Interv. rapp.	Faites défiler pour sélectionner entre des intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi), ou 16 000 km (10 000 mi). Sélectionnez l'option voulue et appuyez sur la touche OK .
Exécuter rapp.	Appuyez sur la touche OK pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et d'en transmettre les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.
Retour	Quittez le menu actuel.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Nota : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Nota : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 249).

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services dont vous avez besoin et en vue d'une amélioration continue, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services du SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC par commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
(quels sont mes choix que puis-je qu'est-ce que je peux) dire commandes disponibles)	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (options | choix) s'affiche, vous énoncez : options ou choix.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque quel(le)s sont mes (options | choix) s'affiche, vous devez énoncer : quel(le) s sont mes suivi de options ou choix.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque que puis-je dire commandes [disponibles] s'affiche, vous pouvez énoncer que puis-dire commandes.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Applications de SYNC	Appuyez sur la touche OK .
Services	1. Appuyez sur la touche OK. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion. 2. Appuyez de nouveau sur la touche OK. SYNC établit l'appel avec le portail des services. 3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les messages-guide pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.

Réception des directives virage après virage

Lorsque vous êtes connecté aux Services SYNC, appuyez sur la touche de téléphone et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Sélectionnez votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour trouver un lieu en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise, et que vous souhaitez parler directement à un opérateur. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support .
Oui *	Si vous manquez un virage, le SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

* Pendant le guidage.

Déconnexion des services SYNC

Pour vous déconnecter des services SYNC, énoncéz :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Au revoir	À partir du menu principal des Services SYNC, maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment lorsque vous êtes connecté aux Services* SYNC pour interrompre une invite vocale ou un clip audio, et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC™ APPLINK™

Applications mobiles SYNC

Nota : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système MyFord Touch.

Nota : Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder à l'aide du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC. Vous pouvez alors faire défiler les options jusqu'à :

Option de menu	
Applis mobiles	Appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue. Une fois une application exécutée par l'inter-

Option de menu	
	médiaire de SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton MENU pour d'abord accéder au menu SYNC.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYRide.com

Pour accéder à l'aide du menu des médias

Appuyez sur le bouton **AUX** sur la console centrale.

Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu SYNC et faites défiler les options jusqu'à :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Médias SYNC	Appuyez sur la touche OK .
App. mobiles	Appuyez sur la touche OK et naviguez dans la liste d'applications disponibles, puis sélectionnez l'application voulue.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Stitcher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et

« Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMyRide.com

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
App. mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Le nom d'une application (comme Stitcher) suivi de « aide ».	Pour connaître les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu multimédia ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques, par exemple artiste et album.

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 6 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, notamment : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio suivants : MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur d'alimentation, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir

Port USB (page 243).



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB [1]	Vous pouvez maintenant écouter votre musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque USB[1] s'affiche, vous pouvez énoncer « USB » ou « USB un ».

Pour vous connecter à l'aide du menu système

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 243).

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Sél. srce	Appuyez sur la touche OK .
SYNC USB	Appuyez sur la touche OK . En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil connecté, le message suivant peut s'afficher à l'écran de la radio. Indexation...

Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture. Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Lire tout
Artistes
Albums
Genres
Sélections
Pistes

Message	Mesure à prendre et description
Expl. USB	
Musique smlre	
RETOUR	Quitter le menu actuel.

Quel morceau est lu?

Lors de la lecture d'une piste, vous pouvez demander au système de quoi il s'agit.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Qu'est-ce que c'est? Quel morceau est lu?	Le système effectue la lecture des balises de métadonnées et, si elles ne sont pas vides, vous indiquera la piste en cours de lecture.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque « (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous énoncez « de quoi s'agit-il ».

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque le texte suivant s'affiche : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commande vocale
USB [1]
Vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause
Lire

Commande vocale	
Lire tout	
Lire l'artiste ____	1,2
Lire l'album ____	1,2
Lire le genre ____	1,2
[Lire le] Dossier suivant	3
[Lire la] Piste suivante	
Lire la sélection ____	1,2
[Lire le] Dossier précédent	3
[Lire la] Piste précédente	

Commande vocale	
[Lire la] Piste suivante	1,2
Relecture [Activée]	
Relecture désactivée	
Lecture aléatoire [Activée]	
Lecture aléatoire désactivée	
Rechercher l'album ____	1,2
Rechercher l'artiste ____	1,2
Rechercher le genre ____	1,2
Rechercher la piste ____	1,2
Préciser l'album ____	1,2

Commande vocale	
Musique similaire	Le système compile une sélection et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle provenant actuellement du port USB en utilisant les métadonnées indexées.
Lecture automatique désactivée	
Lecture automatique activée	Activez la lecture automatique pour écouter la musique traitée pendant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.

¹ ____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

² Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

³ Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commande Bluetooth Audio

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale
Système audio Bluetooth
Vous pouvez ensuite énoncer une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause

Commande vocale

Lire
[Lire la] Piste suivante
[Lire la] Piste précédente

Fonctions du menu multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la source média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique, par exemple par artiste, genre, lecture aléatoire ou répétition, et d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message		Mesure à prendre et description
Menu lctre		Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, sélections, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge disponibles sur votre lecteur. Consultez le menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
Sél. srce	USB SYNC	Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles. ¹
	SYNC BT	Appuyez sur la touche OK . Cette fonction asservie au téléphone vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur la touche de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Message		Mesure à prendre et description
	SYNC entrée de ligne (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule. ²
Param. srce	Choisissez les fonctions de lecture aléatoire ou de relecture, et définissez les paramètres de lecture automatique. Une fois que ces sélections sont activées, elles restent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante. ³	
	Aléatoire	Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Jouer tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Lecture aléatoire.
	Relecture	Appuyez sur la touche OK pour relire une chanson.
	Lctre auto.	Appuyez sur la touche OK pour activer la lecture automatique afin d'écouter de la musique traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique. ⁴
APPLICATIONS		Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur OK pour quitter le menu multimédia.

¹La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

²Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction audio auxiliaire. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

³Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

⁴La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces musicales à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, sélection, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre appareil USB.

Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB et qu'il est sous tension.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Menu lctre	Appuyez sur la touche OK .
S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :	
Lire tout	Appuyez sur la touche OK . Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.

Message	Mesure à prendre et description
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez choisir de lire tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche OK.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez accéder au menu album et choisir de lire tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche OK.
Genres	Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche OK.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute aux formats ASX, M3U, WPL ou MTP. Le système établit une liste de vos sélections par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour sélectionner la liste d'écoute voulue. Appuyez sur la touche OK.

Message	Mesure à prendre et description
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche OK.
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia connecté au port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.
Musque smltre	Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une sélection.* 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes. Appuyez sur la touche OK.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les balises de métadonnées ne sont pas renseignées. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une balise de métadonnées vierge.

Paramètres système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu des appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Appareils Bluetooth

Le menu des appareils Bluetooth vous permet d'activer, désactiver, ajouter, relier et supprimer un appareil Bluetooth.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

AJOUT APP.	Coupler d'autres appareils au système. * 1. Appuyez sur la touche OK. Lorsque le message de détection de SYNC s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connect. Bt	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
BT ACT/DSCT	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ** 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK.
DEL DEVICE	Supprimer un appareil multimédia couplé. 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimer tous les appareils préalablement couplés.

Message	Mesure à prendre et description
	- Appuyez sur la touche OK. - Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

**La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Invites	Se faire guider par SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques. - Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. - Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK. SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisir parmi les langues disponibles. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler toutes les langues disponibles pour sélectionner la langue voulue. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la langue voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC revient au menu Avancé.
Par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Appuyez sur la touche OK. Lorsque la réinitialisation des réglages par défaut s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer.
MASTER RESET	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC. Tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés seront effacés et le système réinitialisera les réglages par défaut d'usine.
Install app	Télécharger les applications logicielles au moyen du port USB.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.

Problèmes relatifs au téléphone

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez. Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter. Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la « fermeture manuelle » de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applis » sur le SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Certaines versions anciennes du système d'exploitation Android peuvent présenter un bogue Bluetooth. Ce bogue peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes lors de la précédente connexion du téléphone à SYNC si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteur de capot.
- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Tapis.
- Revêtements de siège*

Mode de vie

- Rétroviseur à électrochrome.
- Cendrier amovible ou ensemble fumeur.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.

Tranquillité d'esprit

- Alarme de recul*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Ford Telematics*.
- Démarreur à distance.
- Kit de service de dépannage.
- Système de sécurité du véhicule.

*Accessoire sous licence Ford. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur

sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.

- La Commission fédérale des communications des États-Unis et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'appareils de communication mobiles doit être effectuée par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le constructeur automobile n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

COMMUTATEURS AUXILIAIRES

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il doit être posé par un concessionnaire autorisé.

Accessoires

- L'installation d'appareils de communication mobiles doit être effectuée par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le constructeur automobile n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.



E163431

L'ensemble de blocs de commandes auxiliaires en option offre quatre interrupteurs montés au centre de la planche de bord. Ces commandes fonctionnent uniquement lorsque vous établissez le contact, que le moteur tourne ou non. Ford recommande cependant de laisser tourner le moteur afin d'entretenir le niveau de charge de la batterie lorsque les commandes auxiliaires sont utilisées de façon prolongée ou que leur activation entraîne une consommation de courant élevée.

Lorsqu'ils sont activés, les commutateurs auxiliaires fournissent un courant de batterie de 10, 15 ou 30 ampères pour une grande variété d'usages personnels ou professionnels.

Les commandes incluent la trousse de fusibles et de relais. Cette trousse contient les fusibles et les relais qu'un technicien agréé doit installer dans le boîtier de distribution électrique situé dans le compartiment moteur. Consultez le schéma d'instructions fourni avec la trousse. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Chaque commande comprend un fil d'alimentation (coupé à ras et isolé) situé dans le pare-feu de l'avant du compartiment moteur au-dessus du module de commande du groupe motopropulseur.

Les fils d'alimentation sont identifiés comme suit :

Interrupteur	Numéro de circuit	Couleur du fil	Intensité
AUX 1	CAC05	Jaune	30A
AUX 2	CAC06	Vert/ brun	30A
AUX 3	CAC07	Violet/ vert	10A
AUX 4	CAC08	Brun	15A

Pour en savoir plus sur les commandes auxiliaires, rendez-vous sur <https://www.fleet.ford.com/truckbbas/>.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE
DES FRAIS DE RÉPARATION EN
SOUSCRIVANT À FORD PROTECT.

Ford Protect (États-Unis seulement)

Ford Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Ford Protect devient vite rentable

Un trajet au centre de réparation pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre Ford Protect de base, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Ford Protect est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1^{er} jour

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Ford Protect

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace.
- Bougies.
- Disque d'embrayage.
- Plaquettes et garnitures de freins.
- Amortisseurs.
- Jambes de suspension.
- Courroies du moteur.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques.
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêts et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en

échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 800 367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance routière.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 216).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de ne pas respecter la réglementation en matière d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrir un point de service complet pour tous vos besoins automobiles. Ils peuvent effectuer tout l'entretien de votre véhicule, qu'il s'agisse de maintenance générale ou de réparations suite à une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Nous vous recommandons fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

Entretien de votre véhicule

Tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.

Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez-les au besoin.

Bon fonctionnement des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Rendement de la batterie	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages
Échappement	Direction et timonerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)**
Niveaux des liquides*; remplissage au besoin	Fissures, gravillonnages et piqûres dans le pare-brise
Fuites d'huile et de liquide	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

* Frein, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique, direction assistée et liquide de lave-glace.

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou tous les six mois (selon première échéance)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Permutez les pneus*, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
Effectuez l'inspection multipoint (recommandée).

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

Tous les 24 000 km (15 000 mi) ou tous les 12 mois (selon première échéance)
Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaaleur.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan.

Autres interventions d'entretien	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre (boîte de vitesses à 5 rapports uniquement). Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.
Tous les 156 000 km (97 500 mi)	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien	
	Remplacez le liquide pour pont arrière. Voir Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses (page 312).
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. *
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. **
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez le liquide de boîte de vitesses automatique.
	Remplacez le filtre de boîte de vitesses automatique. ***
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).
	Remplacez les roulements et les joints d'étanchéité de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.

* Remplacement initial après six ans ou 168 000 km (105 000 mi), puis tous les trois ans ou 72 000 km (45 000 mi).

** Si elles ne sont pas remplacées, inspectez-les tous les 24 000 km (15 000 mi).

*** Boîte de vitesses manuelle 6 rapports uniquement.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer des entretiens supplémentaires comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans certaines de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer d'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez un conseiller technique ou un technicien de votre établissement concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise sur l'écran d'information.

- **Exemple 1 :** le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2 :** Le message ne s'est **pas** affiché, mais le compteur indique 48 000 kilomètres (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Inspectez les joints de cardan.
Tous les 36 000 km (22 500 mi)	Remplacez l'huile pour pont arrière. Consultez les interventions d'entretien pour pont et boîte de transfert indiquées sous Exceptions .
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez le liquide de boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile de boîte de transfert et de pont arrière (traction intégrale seulement). Consultez les interventions d'entretien pour pont et boîte de transfert indiquées sous Exceptions .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis, véhicules de patrouille ou de location)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 36000 km (22500 mi)	Remplacez l'huile pour pont arrière. Consultez les interventions d'entretien pour pont et boîte de transfert indiquées sous Exceptions .
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez le liquide de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96000 km (60000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non revêtues ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8000 km (5000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Permutez les pneus*, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. **
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez le liquide de boîte de vitesses automatique.

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 153).

Entretien de votre véhicule

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)

À chaque vidange d'huile

Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Compteur horaire de ralenti

Votre véhicule peut être équipé d'un compteur de ralenti qui indique la durée pendant laquelle le véhicule est resté en position de stationnement (P) ou point mort (N). Ce compteur est intégré au compteur kilométrique du véhicule. Lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique, le compteur journalier (kilomètres [milles] suivis d'un « T » pour compteur journalier) s'affiche à l'écran. Lorsque vous appuyez une deuxième fois sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique, le compteur horaire (heures suivies d'un « H » pour heures) s'affiche à l'écran. Le compteur de ralenti ne consigne le temps qui s'écoule que lorsque la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P) ou point mort (N). Le temps affiché est cumulatif pour le véhicule et ne peut pas être réinitialisé. Les véhicules de police tournent souvent au ralenti pendant de longues périodes; pendant cette période l'huile continue de se détériorer, mais la distance ne s'accumule pas au compteur kilométrique.

Calcul du compteur horaire de ralenti :

Heures de ralenti x 33 = kilomètres (milles) équivalents

Kilomètres (milles) parcourus + kilomètres (milles) équivalents = intervalle de vidange d'huile

Exemple : Lorsque le compteur kilométrique a accumulé 4 800 km (3 000 mi) et que le compteur horaire indique 61 heures, un intervalle de vidange de 8 000 km (5 000 mi) a été atteint : 4 800 km (3 000 mi) + (61 heures au ralenti x 53 km [33 mi] par heure au ralenti) = 8 067 km (5 013 mi).

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont arrière : L'essieu arrière ne nécessite pas de vidange d'huile ni de vérification du niveau d'huile sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et que la température est supérieure à 21 °C (70 °F) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mi/h), changez les huiles pour pont arrière tous les 36 000 km (22 500 mi) ou tous les trois mois, selon le premier terme atteint, si l'essieu arrière est rempli d'huile non synthétique. Cet intervalle peut être ignoré et l'intervalle d'entretien aux 380 000 km (240 000 mi) peut être appliqué si l'essieu arrière est rempli d'huile synthétique 75W90 pour engrenages répondant aux spécifications Ford ES-PM-M2013, référence pièce XY-75W90-QL, ou équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Entretien de votre véhicule

Remplacement du filtre à carburant pour la Californie : si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford conseille vivement de faire effectuer et noter toutes les opérations d'entretien aux intervalles spécifiés pour le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds : si votre véhicule roule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour les moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle de vidange d'huile normal est de 8 000 km (5 000 mi).

Si une huile API de qualité SM ou SN n'est pas disponible, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 4 800 kilomètres (3 000 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur : la durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence d'utilisateur final SYNC

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel utilisé par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY ») sous licence d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est utilisable sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut être associé ou communiquer, ou encore être mis à niveau ultérieurement de manière à être associé ou à communiquer, avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes additionnels provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peuvent être associés et/ou communiquer, ou encore être mis à niveau ultérieurement pour être associés et/ou communiquer, avec des logiciels ou des systèmes additionnels provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers. Les logiciels et services additionnels provenant de tiers, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou en ligne (« LOGICIELS TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS TIERS sont disponibles sous licence, ils ne sont pas vendus. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS TIERS sont ci-après désignés, collectivement ou individuellement, par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, N'UTILISEZ PAS L'APPAREIL ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, SON UTILISATION SUR L'APPAREIL, ENTRAÎNE VOTRE ACCEPTATION DE CE CONTRAT (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL :

Le présent contrat vous accorde la licence suivante d'utilisateur final :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et tel qu'il est associé aux systèmes ou services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Appendices

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne peuvent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait être causé par des erreurs dans la reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant la rétroingénierie, la décompilation et le désassemblage :** Vous n'êtes pas autorisé à procéder à une rétroingénierie du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, ni à permettre à des tiers de le faire, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, notwithstanding la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous n'êtes pas autorisé à distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées basées sur le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par la loi applicable notwithstanding la présente limitation.
- **Licence simple d'utilisateur final :** La documentation à l'intention d'un utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services associés peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES D'UTILISATEUR FINAL, vous n'avez le droit d'utiliser qu'une seule (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits découlant de cette LICENCE, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, et cela à condition que vous ne gardiez aucune copie du LOGICIEL, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toutes mises à niveau et, s'il y a lieu, le[s] certificat[s] d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL a subi une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sans porter atteinte à tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peuvent résilier cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL si vous ne vous conformez pas aux conditions générales de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** Les propriétaires de contenu logiciel utilisent la technologie de gestion des droits numériques développée pour Windows Media (WMDRM) qui fait partie de votre APPAREIL, cela afin de protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL sur votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM échoue dans sa mission de protection de contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du

LOGICIEL à utiliser la technologie WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation.

Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous acceptez que Microsoft puisse inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL avant de pouvoir accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu pour lequel la mise à niveau est exigée.

- **Consentement à l'utilisation des données :** Vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services d'assistance produit liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces données uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisés. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces données à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne permette pas de vous identifier.

- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées ou à leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les

Appendices

conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel vous avez accès via l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites de tiers :** Le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et vous acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de

remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, y compris toutes conditions supplémentaires de cette LICENCE accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, mais sans limitation, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et tout « applet » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous titres et droits de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété du détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le biais du LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour plus de renseignements, voir :

Site Web
http://www.microsoft.com/exporting/

MARQUES DE COMMERCE : Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

ASSISTANCE PRODUIT : L'assistance produit pour le LOGICIEL n'est pas fournie par MS, sa société mère Microsoft Corporation, ni leurs sociétés affiliées ou succursales. Pour toute assistance produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation de l'APPAREIL.

Exonération de responsabilité pour certains dommages : SAUF LORSQUE LES LOIS L'INTERDISENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT

Appendices

AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS S'AVÈRENT INTRINSÈQUEMENT INEFFECTIFS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'UN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 USD).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour l'automobile

Le système Ford SYNC contient un logiciel concédé sous licence au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation en vertu d'un contrat de licence. Tout retrait, toute reproduction, rétroingénierie ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence, sont strictement interdits et peuvent vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives : Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait être à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves.

Gardez le Guide de l'utilisateur dans le véhicule : Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pourrez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs qui connaissent mal le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au Guide de l'utilisateur et qu'elles ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut distraire de l'attention qui doit être portée à la route et potentiellement entraîner un accident ou d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données autrement qu'oralement (c.-à-d. manuellement) pendant la conduite. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peuvent exiger de prêter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter le volant des mains.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un coup d'œil furtif sur l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : N'augmentez pas le volume de manière excessive. Réglez le volume à un niveau qui vous permette de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez pas entendre ces bruits en conduisant, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale :

Le logiciel de reconnaissance vocale est intrinsèquement statistique et donc sujet à erreurs. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation :

Toutes les fonctions de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : Toute fonction de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non orale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et être à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement : Les fonctions du système de navigation n'ont pas d'autre but que de vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer votre propre jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous placent dans des situations dangereuses ou s'ils vous conduisent dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la conduite sécurisée de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Inexactitude éventuelle des cartes :

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir inexactes en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence : Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement ces modalités et conditions avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav signifie que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne démarrez pas le Logiciel Telenav et ne l'utilisez d'aucune autre manière.

Ces modalités et conditions représentent le contrat (« Contrat ») entre vous et Telenav, Inc. (« Telenav ») en ce qui concerne le logiciel Telenav (y compris les mises à niveau, modifications ou ajouts audit logiciel) (collectivement « Logiciel Telenav »). Toutes les mentions de

« vous » et « votre/vos » dans le présent document désignent vous-même, vos employés, agents et entrepreneurs, et toute autre entité pour le compte de laquelle vous acceptez ces modalités et conditions, tous étant également liés par le présent contrat. En outre, tous les renseignements concernant votre compte, ainsi que tous autres renseignements personnels et de paiement fournis par vous à Telenav (directement ou par utilisation du logiciel Telenav), sont couverts par la politique de confidentialité de Telenav qui se trouve sur le site <http://www.telenav.com>.

Telenav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et de la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que prêter attention au logiciel Telenav peut présenter un risque de blessure ou de décès pour vous et pour d'autres dans les situations qui nécessitent par ailleurs toute votre attention, et vous acceptez donc d'observer les consignes suivantes en utilisant le logiciel Telenav : (a) observer toutes les réglementations du code de la route; (b) faire usage de votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel Telenav vous fera effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige vers un lieu que vous considérez être dangereux, ne suivez pas ces directives; (c) ne pas saisir de destinations, ni manipuler le Logiciel Telenav d'aucune autre manière, à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement; (d) ne pas utiliser le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, peu

Appendices

sûres, dangereuses, illicites ou de quelque manière que ce soit incompatibles avec ce Contrat; (e) installer le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de manière sûre dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement d'un dispositif de sécurité (tel qu'un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser et à dégager Telenav de toute responsabilité en cas de réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel Telenav dans tout véhicule en mouvement, y compris par suite de votre non-conformité aux directives ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des données exactes, précises, à jour et complètes vous concernant; et (b) d'informer Telenav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, et de veiller à ce qu'elles soient toujours exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, Telenav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel Telenav), sans droit de concéder de sous-licence, pour l'utilisation du Logiciel Telenav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel Telenav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce

Contrat. Vous déclarez que vous utiliserez le Logiciel Telenav seulement à des fins d'affaires personnelles ou de loisir, et vous vous engagez à ne pas fournir de services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous convenez de n'accomplir aucun des actions suivantes : (a) procéder à une rétroingénierie du Logiciel Telenav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de déduire le code source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement préalable, exprès et écrit de Telenav; (c) retirer du Logiciel Telenav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de Telenav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder une sous-licence ou autrement transférer le Logiciel Telenav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel Telenav; ou (e) utiliser le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreigne la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, tout statut, règlement, y compris, mais sans limitation, les lois et les règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) soit dangereuse, menaçante, abusive, trompeuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieuse ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel Telenav sans en obtenir au préalable la permission écrite de Telenav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus pour responsables d'une décision prise ou d'une action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel Telenav. En outre, Telenav ne garantit pas l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, mais sans limitation, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel Telenav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques éloignées.

TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE RAPPORTS D'AFFAIRES, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE D'ATTEINTE

AUX DROITS DE TIERS CONCERNANT LE LOGICIEL TELENNAV. Certaines juridictions n'autorisent pas la dénégaration de responsabilité s'agissant de certaines garanties; cette limitation pourrait de ce fait ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MÊME SI TELENNAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENNAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENNAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ÉTATS ET/OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA

Appendices

LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS; LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS POURRAIENT DONC NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous convenez que tout litige, toute réclamation ou controverse qui résultent de ce Contrat ou du Logiciel Telenav ou s'y rapportent seront résolus par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et gérés par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement fondé sur la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de tout tribunal compétent en l'espèce. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage contraignant, Telenav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf en intégralité, en lien avec votre transfert permanent du Logiciel Telenav, et sous la condition expresse de l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par le nouvel utilisateur du Logiciel de Telenav. Toute vente, cession et tout transfert qui ne sont pas expressément autorisés en vertu de ce paragraphe, entraîneront la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de Telenav, auquel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel Telenav. Nonobstant les stipulations précédentes, Telenav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps et sans préavis, à condition que le destinataire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'intégralité du Contrat entre Telenav et vous-même en ce qui concerne l'objet du présent document.

8.2

Sauf en ce qui concerne les licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, Telenav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel Telenav, y compris, mais sans limitation, tous les droits de propriété intellectuelle connexes. Il n'est pas prévu – et il n'advient pas – que soit accordés ou conférés d'autre licence ou d'autre droit hormis ceux expressément mentionnés dans ce Contrat, que ce soit par implication, statut,

incitation, préclusion ou autrement, et Telenav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel Telenav, vous consentez à recevoir électroniquement de Telenav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiquement requises ou d'autres renseignements concernant le Logiciel Telenav (collectivement, les « Avis »). Telenav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Internet de Telenav ou en téléchargeant de tels avis vers votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement à recevoir les avis électroniquement, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

La non-exigence par Telenav ou par vous de l'exécution d'une quelconque stipulation n'affectera pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, à exiger l'exécution, et une renonciation relative à toute violation ou tout défaut de ce Contrat ne constituera pas une renonciation relative à toute violation ou tout défaut ultérieur ou une renonciation à la stipulation-même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est réputée inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce Contrat figurent pour référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence pour l'interprétation de ce Contrat. Tels qu'utilisés dans ce Contrat, les termes « inclus » et « y compris, » et les variations de ceux-ci, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requis par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Appendices

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase ®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 20xx. Tous droits réservés.

Utilisation autorisée

Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre système Telenav exclusivement à des fins commerciales internes et personnelles pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres

objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement

Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Appendices

Non-garantie

Les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, concernant le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION

DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas vous concerner.

Restriction de l'exportation

Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Appendices

Exhaustivité du Contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du Contrat entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux gouvernementaux

Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des Données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant, et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux Données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application comprenant des Données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

« HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®. »

« © United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4. »

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence de tierce partie (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le Client consent à ce que son utilisation des Données de tierce partie soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les Données de tierce partie sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucune

garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces Données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des Données pour le territoire du Canada, le Client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des Données pour le Territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisées en vertu du Contrat, le Client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du Contrat, ou autrement fournies, par le Client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan :

Les Données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan »). Ces Données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie relative à ces données, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des

données ou de ces Données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces Données. L'utilisateur final indemniserait et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant toute perte, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans la présente Section constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du Contrat. Dans la mesure où toutes dispositions de la présente Section ne sont pas en contradiction avec, ou en conflit avec, toutes autres dispositions du Contrat, les dispositions de la présente Section doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Certaines ou toutes les copies des Données ou de l'emballage contenant les Données pour le Mexique doivent contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire Avis

Équateur « INSTITUTOGEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »

Guade-
loupe,
Guyane
Française
et

Marti- « Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) »

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geographic Centre ». L'exigence d'avis précédant pour les Données de la Jordanie est un article matériel du Contrat. Si un Client ou l'un de ses preneurs autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à rencontrer une telle exigence, HERE doit avoir le droit de résilier la licence du Client relativement aux Données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des Données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les Utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les Données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les Données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains Codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Codes de la circulation. Le Client reconnaît et consent que dans certains pays du Territoire de l'Europe, le Client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC de tierce partie pour recevoir et utiliser les Codes de circulation des Données et fournir des Transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels Codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les Données en incluant les Codes de circulation au Client, seulement après avoir reçu la certification du Client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le Client doit, pour chaque Transaction où il utilise les Codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « Les Codes de circulation pour la Belgique sont offerts par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au Client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte fixée sur un papier ou un support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à

la condition que le Client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le Client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le Client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux Données pour le Territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le Client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux Données pour le Territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le Client obtienne un permis par le Client auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le Client ne peut utiliser des Données pour le Territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le Client ne peut utiliser des Données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, lesquelles sont semblables, ou relativement similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey.
Sans restreindre la Section IV(B) ci-dessus, pour ce qui a trait aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne, le Client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du Client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent Contrat.

D. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
------	------

Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
----------	--

Croatie
Chypre,
Estonie,
Lettonie,
Lituanie,
Moldavie,
Pologne,
Slovénie ou
Ukraine

« © EuroGeographics »

France	« source : © IGN 2009 – BD TOPO® »
--------	------------------------------------

Allemagne	« Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »
-----------	---

Grande-Bretagne

« Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »

Grèce

« Copyright Geomatics Ltd. »

Hongrie

« Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »

Italie

« La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »

Norvège

« Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »

Portugal

« Source : IgeoE – Portugal »

Espagne

« Información geográfica propiedad del CNIG »

Suède

« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »

Suisse

« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données de carte pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour une telle liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au Client en vertu de cette TL relativement aux Données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le Client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou approbation requise pour distribuer l'Application incorporant de telles Données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelermatics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application contenant les Codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Le produit inclut des codes d'emplacement de la circulation, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited et ses concédants de licence ».

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces Données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence précise à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces Données si vous ne respectez pas ces modalités.

Appendices

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données s'exécuteront correctement avec les documents écrits connexes pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs qualifiés en support de NAV2 feront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre toute problématique.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des Données qui ne satisfont pas à la Garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente Garantie Limitée est nulle si l'échec des Données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes Données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. SOUS AUCUNE CIRCONSTANCE LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Appendices

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des Données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les Données sont possédées par NAV2 ou ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur en vigueur et autres lois et traités de propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et non de vente.

Exhaustivité du Contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant de, ou ayant trait avec, les Données fournies en vertu des présentes doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et données relatives à la musique provenant de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut impliquer un ou plusieurs des brevets américains suivants n° 5 987 525; n° 6 061 680; n° 6 154 773, n° 6 161 132, n° 6 230 192, n° 6 230 207, n° 6 240 459, n° 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été délivrés ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licence d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis, Brevet : n° 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisateur final de Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. sis 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir des informations connexes, y compris des informations sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») provenant de serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les Données Gracenote que par le biais des fonctions destinées à l'utilisateur final de cet appareil.

Appendices

Cet appareil peut contenir des informations appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux Données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits afférents aux Données Gracenote, au Logiciel Gracenote, aux Serveurs Gracenote et au Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement envers vous

pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Internet sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) DU CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIÉTÉS OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU

Appendices

SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS DU FAIT DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

Véhicules avec SYNC seulement États-Unis et Mexique

Identifiant du FCC : KMHSG1G1

IC : 1422A-SG1G1

Mexique

Modèle : KMHSG1P1

NOM-121-SCT1-2009

L'utilisation de cet équipement est assujettie aux deux conditions suivantes :

(1) Cet équipement ou dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Véhicule avec SYNC, doté de Touchscreen/My Touch

Identifiant du FCC : KMHSYNG2

IC : 1422A-SYNG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	70
ABS	
Voir : Freins.....	98
Accessoires.....	300
Apparence extérieure.....	300
Apparence intérieure.....	300
Mode de vie.....	300
Tranquillité d'esprit.....	300
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	10
Affichage d'information.....	61
Généralités.....	61
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	61
Aides à la conduite.....	106
Aides au stationnement.....	102
Antipatinage.....	101
Principes de fonctionnement.....	101
Aperçu sous le capot.....	152
Appendices.....	326
Applications et services du système SYNC™.....	265
Assistance 911.....	265
Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	268
Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	270
Appui-tête.....	74
À propos de ce manuel.....	5
Assistance à la clientèle.....	134
Assistance dépannage.....	128
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	129
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....	129
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	129
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	128

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	128
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC.....	235
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM.....	233
Avis spéciaux.....	11
Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	12
Directives spéciales.....	11
Garantie limitée de véhicule neuf.....	11
Prise de diagnostic embarqué.....	11
Utilisation de votre véhicule comme ambulance.....	12

B

Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	165
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	163
Boîte de vitesses automatique.....	93
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	96
Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique 5 vitesses.....	93
Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports.....	94
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	97
Boîte de vitesses.....	93
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	93

C

Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision.....	102
Caméra de rétrovision.....	102
Utilisation du système de caméra de marche arrière.....	102
Capacités et spécifications - 6,2 L.....	221
Spécifications.....	222
Capacités et spécifications - 6,8 L.....	225
Spécifications.....	227
Capacités et spécifications.....	216

Index

Carburant et remplissage.....	83	Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	99
Ceintures de sécurité.....	26	Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	72
Principes de fonctionnement.....	26	Chauffage rapide de l'habitacle.....	72
Chaîne audio	232	Conseils généraux.....	72
Généralités.....	232	Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	73
Chaînes à neige		Refroidissement maximal en positions planche de bord ou planche de bord et plancher.....	73
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	205	Refroidissement rapide de l'habitacle.....	72
Changement d'une roue.....	210	Réglages de refroidissement recommandés	72
Procédure de remplacement d'une roue.....	212	Réglages recommandés pour le chauffage.....	72
Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent.....	211	Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées.....	72
Chauffage		Consignes de sécurité.....	83
Voir : Climatisation.....	70	Consommation de carburant.....	88
Chauffe-moteur.....	81	Calcul de la consommation de carburant.....	89
Utilisation du chauffe-moteur.....	82	Remplissage du réservoir de carburant.....	88
Cirage.....	177	Contacteur de démarrage	
Clés et commandes à distance.....	40	Voir : Commutateur d'allumage.....	79
Clignotants.....	51	Contrat de licence de l'utilisateur final.....	326
Climatisation.....	70	Contrat de licence d'utilisateur final SYNC.....	326
Climatisation		Coupure de carburant	130
Voir : Climatisation.....	70	Couvre-plancher.....	126
Combiné des instruments.....	55		
Commande d'éclairage.....	50	D	
Avertisseur optique.....	51	Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	140
Feux de route.....	50	Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	139
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	51	Démarrage d'un moteur à essence.....	80
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	139	Démarrage impossible.....	80
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	139	Information importante concernant la ventilation.....	81
Commande manuelle de la température.....	70	Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :.....	80
Chauffage et climatisation à commande manuelle.....	71		
Système de chauffage seulement.....	70		
Commandes de température des passagers arrière.....	73		
Commande vocale.....	48		
Commutateur d'allumage.....	79		
Commutateurs auxiliaires	301		
Conduite dans l'eau.....	126		
Conduite économique.....	125		
Conseils de conduite avec l'ABS			
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	99		
Conseils de conduite.....	125		

Index

Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :	80	Enregistrement des données d'événement Voir : Enregistrement de données	7
Précautions contre les gaz d'échappement.....	81	Entreposage du véhicule.....	181
Démarrage et arrêt du moteur.....	79	Au terme de l'entreposage.....	182
Généralités.....	79	Batterie.....	182
Démarrage-secours du véhicule.....	130	Carrosserie.....	181
Branchement des câbles de démarrage.....	131	Circuit d'alimentation.....	181
Débranchement des câbles de démarrage.....	132	Circuit de refroidissement.....	182
Démarrage-secours.....	132	Divers.....	182
Préparation du véhicule.....	130	Freins.....	182
Dépannage.....	128	Généralités.....	181
Dépannage du système SYNC™.....	288	Moteur.....	181
Dépose d'un phare.....	169	Pneus.....	182
Phares à bloc optique scellé.....	169	Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	30
Phares aérodynamiques.....	169	Entretien des pneus.....	184
Dépose du phare Voir : Dépose d'un phare.....	169	Adhérence AA A B C.....	185
Désignation du code de boîte de vitesses.....	220	Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	184
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	38	Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	187
Direction.....	106	Température A B C.....	185
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	32	Terminologie applicable aux pneus.....	186
Principes de fonctionnement.....	32	Usure de la bande de roulement.....	185
Dossier d'entretien périodique	315	Entretien de votre véhicule.....	306
DRL Voir : Feux de jour.....	51	Entretien du véhicule.....	175
E		Généralités.....	175
Éclairage.....	50	Entretien.....	151
Généralités.....	50	Généralités.....	151
Ecrous de roue Voir : Changement d'une roue.....	210	Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	312
Écrous de roue Voir : Changement d'une roue.....	210	Compteur horaire de ralenti.....	314
En Californie (États-Unis seulement)	135	Exceptions.....	314
Enregistrement de données	7	Entretien périodique normal.....	310
Enregistrement des données d'entretien.....	7	Entretien usuel — Généralités.....	306
Enregistrement des données d'événement.....	8	Inspection multipoint.....	308
		Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	306
		Pourquoi entretenir votre véhicule?.....	306
		Protégez votre investissement.....	306
		Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	307
		Environnement	14
		Équipement de communication mobile.....	13
		Essuie-glaces.....	49

Index

Essuie-glaces et lave-glaces.....	49
Étiquette d'homologation du véhicule.....	220

F

Feux de détresse.....	129
Feux de jour.....	51
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	174
Fonction de stabilisation de la remorque.....	114
Ford Credit.....	10
É.-U. uniquement.....	10
Ford Protect.....	303
Ford Protect (États-Unis seulement).....	303
PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT).....	304
Frein à main	
Voir : Frein de stationnement.....	99
Frein de stationnement.....	99
Freins.....	98
Généralités.....	98
Fusibles.....	141

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	52
Glaces à commande électrique.....	52
Alimentation prolongée des accessoires.....	52
Ouverture par commande à impulsion.....	52
Glossaire des symboles.....	5

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	60
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	60
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	60
Carillon avertisseur de passage à la position de stationnement.....	60
Carillon avertisseur de phares allumés.....	60
Carillon d'avertissement du circuit de refroidissement à protection totale.....	60

Installation de sièges d'enfant	17
Sièges d'enfant.....	17
Utilisation des ceintures de sécurité trois points.....	17
Utilisation des sangles de retenue.....	20
Introduction.....	5

J

Jantes et pneus.....	183
Généralités.....	183
Spécifications techniques.....	215
Jauge d'huile moteur.....	153
Jauges.....	55
Écran d'information.....	57
Jauge de carburant.....	55
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	57
Voltmètre de la batterie.....	57

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	175
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	175
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	49
Lave-glaces.....	49
Limite de charge.....	107
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	107
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	112

M

Messages d'information.....	66
Boîte de vitesses.....	69
Carburant.....	67
Dispositif antipatinage.....	68
Entretien.....	67
Pneu	68
Remorque.....	69
Système de freinage.....	67
Mise au rebut de l'airbag.....	39

Index

N

Nettoyage de l'extérieur.....	175
Bandes décoratives ou graphismes.....	176
Compartiment moteur.....	177
Éléments extérieurs chromés.....	176
Éléments extérieurs en plastique.....	176
Soubassement de carrosserie.....	176
Nettoyage de l'habitacle.....	178
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	179
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	178
Nettoyage des roues en alliage.....	180
Nettoyage des sièges en cuir.....	179
Nettoyage du moteur.....	177
Numéro d'identification du véhicule.....	219

O

Ouverture et fermeture du capot.....	151
--------------------------------------	-----

P

Panne de carburant.....	86
Remplissage d'un bidon de carburant.....	86
Pare-soleil.....	53
Miroir de courtoisie éclairé.....	53
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	46
Perchlorate.....	10
Pièces de rechange recommandées	
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	11
Garantie sur les pièces de rechange.....	11
Réparation en cas de collision.....	11
Pièces Motorcraft - 6,2 L.....	217
Pièces Motorcraft - 6,8 L.....	218
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	183
Poids de remorquage recommandés.....	114
Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule.....	116
Port USB	243

Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	23
Positions assises appropriées.....	74
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	137
Pour obtenir les services nécessaires	
.....	134
À l'extérieur.....	134
Prises de courant auxiliaires.....	77
Emplacements.....	77
Prise de courant de 110 volts c.a.....	77
Prise de courant de 12 V c.c.....	77
Produits de nettoyage.....	175
Programmateur de vitesse.....	48
Principes de fonctionnement.....	104
Programmateur de vitesse	
Voir : Programmateur de vitesse.....	104
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	104
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	
.....	136
Proposition 65 de la Californie.....	10
Protection de l'environnement	14

Q

Qualité du carburant - E85.....	85
Alternance entre carburant E85 et essence.....	86
Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte).....	85
Qualité du carburant - Essence.....	84
Choix du carburant approprié.....	84

R

Radio numérique	237
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	238
Radio par satellite.....	240
Dépannage.....	241
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	240
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	241
Service de radio satellite SIRIUS®.....	241
Rallonge de ceinture de sécurité.....	31

Index

Ravitaillement.....	86
Bouchon de réservoir de carburant.....	87
Réglae des phares.....	166
Procédure de réglage vertical (phares aérodynamiques).....	168
Réglages vertical et horizontal (phares à bloc optique scellé).....	166
Réglae des phares	
Voir : Réglage des phares.....	166
Réglae du volant.....	48
Réglae de hauteur de ceinture de sécurité.....	29
Rehausseurs.....	21
Types de rehausseur.....	22
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	154
Réinitialisation du système de surveillance de vie utile de l'huile.....	154
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	124
Remorquage d'urgence.....	124
Remorquage de loisirs.....	124
Remorquage.....	113
Remplacement d'une ampoule.....	169
Condensation dans les blocs optiques.....	169
Remplacement des ampoules de feux de position et clignotants avant.....	170
Remplacement des ampoules de phare (aérodynamique).....	170
Remplacement des ampoules des feux de position latéraux.....	171
Remplacement des ampoules de feux stop/feux arrière/feux de recul (fourgon tronqué uniquement).....	171
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	42
Remplacement d'un fusible.....	149
Fusibles.....	149
Remplacement de la batterie de 12 V	163
Batteries jumelées.....	165
Rebranchement de la batterie.....	164
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	165
Remplacement du filtre à air	174
Rendement réduit du moteur.....	125

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	40
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	180
Rétroviseur intérieur.....	53
Rétroviseur à électrochrome.....	53
Rétroviseurs extérieurs.....	52
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.....	52
Rétroviseurs extérieurs repliables.....	53
Rétroviseurs télescopiques.....	53
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	52
Rodage.....	125
Rodage	
Voir : Rodage.....	125

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	33
Enfants et sacs gonflables.....	38
Interrupteur d'activation et de désactivation du sac gonflable passager.....	33
Réglae approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....	37
Sécurité enfants.....	15
Généralités.....	15
Sécurité.....	46
Serrures.....	43
Sièges à commande électrique.....	76
Réglae de l'inclinaison.....	76
Sièges à commande manuelle.....	75
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	75
Réglae de l'inclinaison.....	75
Support lombaire à réglage manuel.....	76
Sièges.....	74
Spécifications du moteur - 6,2 L.....	216
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	216
Spécifications du moteur - 6,8 L.....	216
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	217
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	216
SYNC™ AppLink™.....	275
Applications mobiles SYNC.....	275

Index

SYNC™	244
Généralités	244
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif	46
Système antipollution	89
Autodiagnostic embarqué (OBD-II)	90
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien	91
Système antivol passif	46
SecuriLockMD	46
Système de surveillance de la pression des pneus	206
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	207
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus	207

T

Tableau de spécifications des ampoules	172
Tableau de spécifications des fusibles	141
Boîtier de distribution électrique	141
Porte-fusibles de l'habitacle	146
Télécommande	40
Déclenchement de l'alarme de détresse	42
Localisateur du véhicule	42
Remplacement de la pile de la télécommande	41
Reprogrammation de la télécommande	41
Témoin et carillon de ceinture de sécurité	30
Conditions de fonctionnement	30
Témoins et indicateurs	57
Anomalie du groupe motopropulseur/Commande électronique de l'accélérateur	59
Antipatinage	60
Antipatinage désactivé	60
Avertissement de basse pression des pneus	59
Bas niveau de carburant	59
Boîte de vitesses en mode de traction	60

Bouclage de la ceinture de sécurité	58
Clignotant	58
Entretien recommandé du moteur	59
Feux de route	59
Huile moteur	58
Pile	58
Régulateur de vitesse	58
Système antivol	57
Système de freinage	58
Système de freins antiblocage	57
Température du liquide de refroidissement du moteur	58
Vérification du bouchon de carburant	58
Traction d'une remorque	113
Disposition de la charge	113
Transport de charge	107
Transport du véhicule	132

U

Utilisation de chaînes à neige	205
Utilisation de l'antipatinage	101
Désactivation du système	101
Témoins et messages des systèmes	101
Utilisation de la reconnaissance vocale	246
Démarrage d'une session vocale	246
Interaction et rétroaction du système	248
Utilisation des ceintures de sécurité	27
Modes de blocage des ceintures de sécurité	28
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse	28
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	137
Utilisation du régulateur de vitesse	104
Mise en fonction du régulateur de vitesse	104
Mise hors fonction du régulateur de vitesse	105
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia	277
Accès au menu de lecture	283
Commandes vocales multimédias	279

Index

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....	277
Fonctions du menu multimédia.....	281
Paramètres système.....	285
Quel morceau est lu?.....	279
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	249
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	255
Accès aux paramètres du téléphone.....	259
Commandes vocales de téléphone.....	251
Couplage d'autres téléphones cellulaires.....	250
Couplage initial du téléphone.....	249
Établissement d'un appel.....	253
Messagerie texte.....	257
Options téléphoniques pendant un appel.....	253
Paramètres du système.....	261
Réception d'un appel.....	253
V	
Ventilation	
Voir : Climatisation.....	70
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	159
Filtre à huile pour boîte de vitesses automatique.....	162
Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique.....	159
Vérification de l'huile moteur.....	153
Ajout d'huile moteur.....	153
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	153
Vérification des balais d'essuie-glace.....	165
Vérification du liquide de direction assistée.....	163
Vérification du liquide de frein.....	162
Vérification du liquide de lave-glace.....	163
Vérification du liquide de refroidissement.....	154
Ajout de liquide de refroidissement.....	155
Conditions climatiques rigoureuses.....	156
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	158
Liquide de refroidissement recyclé.....	156
Refroidissement à protection totale.....	157
Vidange du liquide de refroidissement.....	157
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	154
Vérifications de remorquage essentielles.....	116
Attelages.....	117
Avant de tracter une remorque.....	122
Chaînes de sécurité.....	118
Connecteur de remorquage.....	117
Feux de remorque.....	122
Freins de remorque.....	118
Lors de la traction d'une remorque.....	122
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....	123
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	151
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	151
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	43
Verrouillage et déverrouillage.....	43
Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique.....	44
Commande à distance.....	43
Déverrouillage automatique.....	44
Éclairage à l'entrée.....	45
Verrouillage automatique.....	44
Verrouillage électrique des portes.....	43
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	219
Volant.....	48